

ÉTÉ 84



Le Soleil, Gilles Lafont

Le duo de l'année

Réunis une première fois sur scène, Michel Rivard et Paul Piché ont fait vibrer dix mille Québécois, hier, place du 450e.

Texte et autres photos, D-7, D-8 et D-9

**Vieux-Port de Québec
Des fournisseurs
généreux pour la
caisse libérale**

(PC) — Au cours des trois premières années des travaux de réaménagement du Vieux-Port de Québec, plus de la moitié des sociétés traitantes et sous-traitantes avec la Société immobilière du Canada (SIC), compagnie de la couronne chargée du projet, ont versé la somme totale de \$140,868,26 à la caisse électorale du Parti libéral du Canada, a appris le quotidien Le Devoir.

La quasi-totalité des membres du conseil d'administration et les principaux directeurs et adjoints de la société entretiennent des liens directs avec le Parti libéral du Canada (PLC).

En cinq ans, la facture totale des engagements fédéraux dans la renaissance du vieux havre de la capitale québécoise a presque triplé, passant de \$42 millions à plus de \$115 millions.

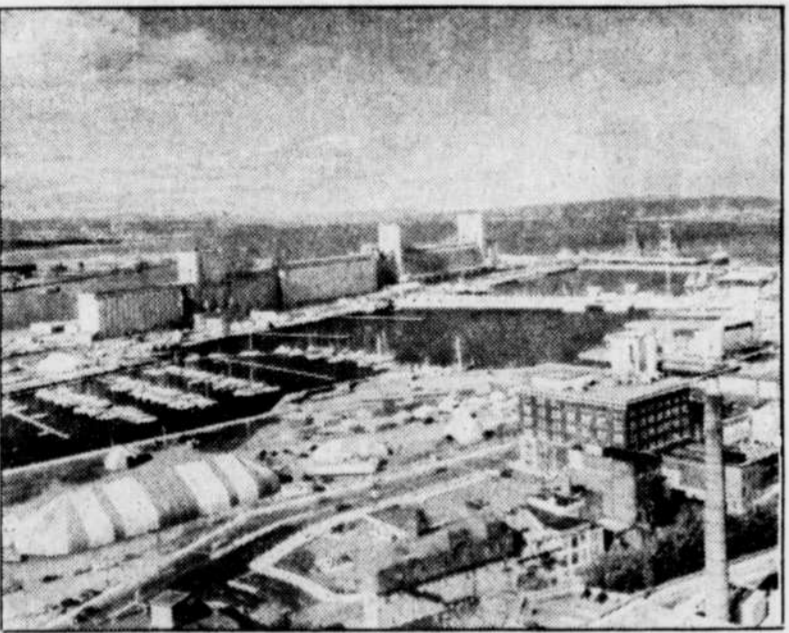
Plus de \$90 millions ont déjà été dépensés sans que le Parlement canadien puisse exercer aucun contrôle. Les différents

ministres des Travaux publics qui se sont succédés depuis 1981 n'ont jamais déposé les rapports financiers de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) devant le Parlement canadien, comme le font habituellement les ministres responsables de sociétés de la couronne.

Les fonctionnaires de la société de la couronne se sont passablement écartés des recommandations du plan directeur d'aménagement du Vieux-Port, que le gouvernement canadien a adopté en 1979.

Au moins cinq ministres libéraux du gouvernement Trudeau ont participé au processus de création de la société, de nomination des administrateurs, d'octroi des budgets et subventions, ou ont exercé la responsabilité ministérielle de la société.

Lire, VIEUX-PORT



Le Vieux-Port de Québec.

Le Soleil, Clément Thibault

**Québec gâte ses 26,000 administrateurs
Hausse de 5.1%
pour les cadres**

par Ghislaine RHEAULT

L'époque des gels de traitement semble bien révolue pour les quelque 26,000 cadres supérieurs de la Fonction publique, des Affaires sociales et du réseau de l'Éducation.

Le gouvernement vient de hausser leur masse salariale de 5.1 pour 100. Cette augmentation comporte 4 pour 100 de plus dans les échelles de traitement et 1.1 pour 100 de bonus pour les cadres qui n'ont pas atteint le maximum

de leur échelle salariale en dépit d'un bon rendement.

Le salaire d'un administrateur senior dans la fonction publique (classe 1) passe donc de \$72,928 à \$75,845 alors que celui d'un junior (classe V) sera haussé de \$45,810 à \$47,642. L'augmentation est rétroactive au 1er juillet.

Environ 30 pour 100 des cadres toucheront de plus des montants forfaitaires équivalents à 2 pour 100 de la masse salariale

comme il est d'usage depuis quelques années. Ces sommes n'apparaissent pas dans les augmentations d'échelle salariale.

Ecart de 3 pour 100

Les cadres de la fonction publique qui réclamaient la parité de traitement avec le secteur privé n'ont pas eu gain de cause. Ils toucheront près de 3 pour 100 de moins que leurs collègues du secteur privé d'après les chiffres

du Bureau de recherche sur la rémunération du Conseil du trésor.

Cet écart s'est donc accru cette année. Il était de 1.5 pour 100 l'année dernière. D'après un porte-parole du Conseil du trésor, si cet écart allait en augmentant, le gouvernement devrait réajuster son tir au cours des prochaines années. Cette année il aurait été politiquement

Lire, page A-2, CADRES

DE L'OR POUR SYLVIE



UPI

Le saut de la victoire

Sylvie Bernier en train d'accomplir son ultime saut: un renversé et demi arrière, doublé d'une demi-vrille. A 20 ans, la jeune femme de Sainte-Foy réalisait hier le plus merveilleux de rêves: décrocher la médaille d'or olympique au tremplin de 3 mètres. Elle devenait du coup la première Canadienne à jamais remporter l'or en plongeon.

Tous les détails et autres photos, B-1

Un "Robin des Bois" glane les billets des touristes

Un anonyme choqué de voir les policiers et les agents de stationnement distribuer des contraventions aux touristes garant leur voiture dans le Vieux-Québec a décidé de se transformer en Robin des Bois des trottoirs et a entrepris de faire la cueillette des "papillons".

Il a fait parvenir les fruits de sa première récolte au SOLEIL: une douzaine de billets pour stationnement illégal, enlevés des pare-brise de véhicules garés entre 18h et 22h, le soir du 28 juillet, dans les rues Buade, Esplanade, des Carrières et Terrasse-Dufferin.

"Les prochains, je les mettrai aux vidanges, comme ça la police va travailler à chercher les propriétaires des voitures..." dit-il dans la missive anonyme accompagnant la collection de billets.

Dans cette lettre, il dit trouver dégoûtant de donner des contraventions à la chaîne aux touristes venus de partout pour visiter et dépenser dans le Vieux-Québec.

Il explique que même s'il n'a pas de voiture, il a décidé d'enlever les contraventions données en soirée "sur une rue

Lire, page A-2, ROBIN

SOMMAIRE

- Annonces classées..... C-6 à C-10
- Arts et spectacles C-3 à C-5
- Bandes dessinées C-9
- Bridge C-10
- Carrières et professions A-9
- Décès C-11
- Economie-finance B-8 et B-9
- Editorial A-12
- Feuilleton C-5
- Horoscope C-10
- Information régionale C-1 et C-2
- Loterie A-2
- Monde B-12, C-10 à C-12
- Mot mystère C-10
- Mots croisés C-10
- Où aller à Québec C-5
- Page documentaire A-11
- Patron C-10
- Politique A-6 à A-10
- Sport B-1 à B-7
- Télévision C-4
- Votre page A-13

METEO



Aujourd'hui, à Québec et dans l'Est, nuageux avec risques d'averses. Maximum entre 20 et 24. Demain, dégelage.

Détails, page A-4

Rome à l'heure de la visite papale (2)

Le Vatican, un redoutable service de renseignements

Dans un mois, le pape Jean-Paul II entamera à Québec une visite pastorale qui l'amènera à travers tout le Canada. Notre journaliste Michel CORBEIL s'est rendu récemment à Rome. Dans une série de reportages, il met en perspective cette visite historique et raconte comment se vit et se prépare le voyage, vu depuis l'Italie. Aujourd'hui, il explique comment se renseigne le Saint-Père.

par Michel CORBEIL

La salle de presse du Vatican loge au premier plancher d'un bâtiment anonyme qui ne risque nullement de porter ombrage à la faste beauté de la place Saint-

Pierre et de sa basilique situées à une centaine de mètres plus loin.

C'est là, au troisième étage, que demeure Mgr Ernest Gagnon, un homme discret et calme qui n'a rien à voir avec la presse

et toute la publicité qu'elle procure. Mgr Gagnon oeuvre plutôt en coulisses, plus exactement celle de la Curie romaine: ce prélat québécois assume la présidence du Conseil pontifical de la famille.

Dans une grande pièce occupée par quelques meubles qui semblent un peu perdus, Mgr Gagnon a accepté de parler de Jean-Paul II et de ses habitudes de travail. En toute connaissance de cause, faut-il préciser: depuis le début de l'année, Mgr Gagnon

a pris le repas en compagnie du Saint-Père à cinq reprises. La conversation glisse naturellement vers la préparation des voyages du pape.

"Il a une bonne équipe, une bonne documentation, mais les gens ne réalisent pas qu'il est

Lire, page A-2, VATICAN

**JEAN-PAUL II
AU CANADA**



Bill Lee, ancien organisateur de John Turner, se vide le coeur

OTTAWA (PC) — L'organisateur politique Bill Lee a affirmé, hier, en entrevue qu'il n'avait pas été congédié du poste de directeur de la campagne électorale libérale, comme l'affirme le premier ministre John Turner, mais qu'il avait plutôt remis sa démission parce qu'il n'en pouvait plus de la désorganisation et des luttes intestines dans l'équipe du chef libéral.

autres informations en page A-6

Comble de l'ironie, estime M. Lee, le nouvel organisateur entré en fonction samedi, le sénateur Keith Davey, est en partie responsable du piètre état dans lequel s'est trouvé le Parti libéral au moment où les élections ont été déclenchées.

"Le parti n'était absolument pas prêt", a déclaré M. Lee, qui affirme avoir accepté à contrecoeur de prendre la direction de la machine électorale du PLC.

M. Lee, qui a dirigé la course au leadership du PLC de M. Turner, a soutenu qu'il avait même recommandé après le premier ministre la candidature de M. Davey au poste de directeur, avant le déclenchement des élections.

Il aurait également recommandé M. John Rae, qui a dirigé la campagne au leadership de M. Jean Chrétien, mais M. Turner a rejeté l'une et l'autre candidature, a affirmé, hier, M. Lee, qui a déjà avoué en présence de journalistes qu'il aurait préféré reprendre son travail de consultant à Ottawa plutôt que de diriger la campagne en vue des élections du 4 septembre.

Etat épouvantable

"L'état de préparation du parti aux élections était épouvantable, a déclaré M. Lee. Il est ironique que les personnes responsables de cette situation soient MM. Marc Lalonde et Keith Davey".

M. Lalonde, qui a récemment annoncé qu'il quittait la politique, est l'un des coprésidents de la campagne nationale.

Un communiqué émis samedi par le bureau de M. Turner laissait entendre que M. Lee avait été en quelque sorte pressé de remettre sa démission, au cours d'une rencontre entre MM. Lee et Turner au lac Harrington, la résidence d'été officielle du premier ministre.

Hier, le premier ministre a déclaré, alors qu'il faisait campagne au Québec, qu'il avait voulu "réorienter la direction de la campagne" en remplaçant M. Lee.

M. Lee a soutenu au contraire qu'il s'était rendu au lac Harrington rencontrer M. Turner avec "la ferme intention de lui remettre ma démission" — une journée après avoir rédigé à son intention un "mémo sévère de trois pages" sur les difficultés de la campagne.

La discussion avec M. Turner n'a pas été acrimonieuse, a indiqué M. Lee, affirmant que les deux hommes s'étaient laissés en bons termes.

Il a été mentionné à quelques reprises par la presse que M. Lee était à couteaux tirés avec certains membres de l'équipe Turner, notamment M. John Swift, avocat de Vancouver et confident de longue date du premier ministre.

CADRES (suite de la première page)

difficile de prendre une telle décision.

Les employés devront attendre le mois d'octobre dans la fonction publique pour toucher ces augmentations. Le processus est plus long que de coutume en raison des nouvelles dispositions de la loi de la fonction publique qui obligent le gouvernement à prépublier sa directive sur les révisions de traitement dans la Gazette officielle du Québec.

\$50 millions de plus

C'est une masse supplémentaire de \$50 millions que les cadres de l'Etat se partageront cette année. On se souviendra que l'augmentation versée l'année dernière avait porté la masse salariale de ces employés au-delà du milliard annuellement.

Le scénario de l'été dernier se répète donc à quelques variantes près. Les cadres, dont le

traitement est fixé chaque année avaient alors obtenu 7,1 pour 100 d'augmentation de la masse salariale de l'année précédente. Soit 4,5 pour 100 d'augmentation de traitement, 2 pour 100 pour la restauration des primes au rendement gelées l'année précédente et .6 pour 100 pour le rattrapage dans les échelles.

Les syndiqués

Il faut s'attendre tout comme l'année dernière à des réactions outrées des employés syndiqués de l'Etat. Cette année, ils ont obtenu 3,05 pour 100 d'augmentation soit le taux d'inflation moins 1,5 pour 100. Chez les professionnels ce taux est un peu plus élevé parmi ceux qui ont réussi les examens de changement de grade.

Productivité

Dans la fonction publique, le niveau d'augmentation de traitement des cadres est établi en fonction de la productivité dans une large proportion. Cette année la répartition des augmentations pourra varier de 8 à 14 pour 100 chez ceux dont le rendement est coté "A"; de 6 à 12 pour 100 pour les détenteurs du "B" et 4 à 10 pour ceux qui obtiennent "C". Les "D" et "E" sont moins gâtés. Ils obtiendront de 0 à 2 pour 100 de plus. Quant aux bons qui s'y ajoutent, ils ne touchent que 30 pour 100 environ des cadres ils peuvent varier de 0 à 10 pour 100 pour ceux qui décrochent des "C", "B" et "A".

VIEUX-PORT (suite de la première page)

Telles sont les principales conclusions d'une enquête conduite par le quotidien Le Devoir sur la gestion de la Société du Vieux-Port: filiale de la Société immobilière du Canada, dont l'actionnaire unique est le ministre fédéral des Travaux publics.

Considéré comme le plus important projet de développement de la décennie au coeur de la Vieille Capitale, le Vieux-Port de Québec commandera des in-

vestissements gouvernementaux de plus de \$115 millions auxquels s'ajouteront, d'ici 1987, des investissements privés portant la note finale du projet à plus d'un quart de milliard de dollars.

Depuis 1981, année de création de la SIC et du début des travaux, l'examen du rapport financier du Parti libéral du Canada révèle que plus de la moitié des sociétés traitantes et sous-traitantes dans ce projet cotisent à la caisse du parti.

VATICAN (suite de la première page)

aussi fort bien renseigné par la base. Parmi les milliers d'exemples, il y a ces prêtres de Montréal qui l'ont rencontré. Après la cérémonie, en causant avec eux, il a pris un peu le pouls du pays parce que les gens sont spontanés dans ces occasions."

Détails significatifs

C'est à travers de tels détails, en apparence anodins, que Jean-Paul II est l'homme d'Etat le mieux renseigné du monde lorsqu'il voyage à l'étranger.

"Les rapports officiels, vous savez, indique le Québécois qui occupe ce qu'on appellerait un ministère dans un gouvernement laïc, c'est souvent plus beau ou plus laid que la réalité. Mais si, par exemple, d'un pays donné, arrivent 200 demandes pour abandonner la prêtrise, les raisons invoquées donneront un portrait de ce pays mieux que n'importe quel rapport officiel."

Et des gens, Jean-Paul II consacre une grande partie de sa journée à en rencontrer. Mgr

Jacques Martin, préfet de la Maison pontificale, s'occupe de l'agenda des audiences papales. Digne, avenant, souriant, il se porte à notre rencontre dans une salle au plancher de marbre et au plafond décoré au XVIIe siècle par les élèves de Raphaël.

"Il ne doit pas y avoir d'audiences avant 11h, signale Mgr Martin. De 8h à 11h, il consulte, il cherche des textes, il se documente. Les audiences se déroulent de 11h à 14h30.

"Il y a les personnages officiels (tels les autres chefs d'Etat) pour des audiences privées, mais le plus souvent, ce sont les évêques qui en bénéficient. Ils sont tenus de venir à Rome (à tous les cinq ans) pour la visite "ad lumen" et le pape tient à tous les rencontrer individuellement, ne serait-ce que quelques minutes.

"Certaines nations comptent plus de 200 évêques... Alors les rencontres prennent des semaines à se réaliser."

Mais les contacts ne se limitent pas à ces audiences formelles. Ainsi, en février, le pape a invité les prêtres-étudiants du Collège pontifical canadien à concélébrer la messe dans sa chapelle privée. Après la cérémonie, il a bavardé avec ses invités. Et les repas sont aussi une occasion pour le Saint-Père de recueillir des informations.

Le repas du midi est consacré la plupart du temps à une séance de travail avec des collaborateurs. Celui du soir, décrit Mgr Gagnon, à des gens de passage à Rome.

"Le nombre d'invités varie entre cinq et huit habituellement, poursuit-il. Il fait surtout parler les gens. Il a ce talent."

Le père Pierre Primeau, un autre Québécois, est secrétaire au Conseil de la famille. "Il aime les gens, résume-t-il. Il est direct, affable. C'est un homme qui pose beaucoup de questions et qui écoute beaucoup."

ROBIN (suite de la première page)

où il n'y a pas de circulation le soir".

Ce redresseur de tort, demandant si on élit les édiles pour nous voler en pleine face, demande aussi si la rue ap-

partient aux plus forts pour en faire un racket municipal.

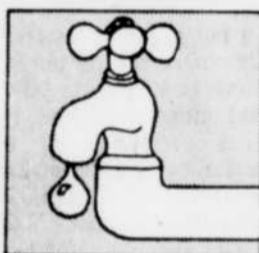
"C'est honteux de voler le public légalement et je vais en enlever d'autres. Essayez de m'attraper si vous avez le culot..." écrit-il.

Evidemment, le pape peut compter sur une organisation fort complexe qui se démarque de la même façon que lui des gouvernements habituels. Le Saint-Siège entretient des contacts par le biais de relations diplomatiques avec quelque 110 pays, mais également avec le clergé et les laïcs de pays, dont certains n'ont pas de liens diplomatiques.

La Secrétairerie d'Etat du Vatican, se plait-on à dire, compte sur un "redoutable service de renseignements" formé principalement de congrégations (notamment des évêques), de tribunaux (telle la Sacrée pénitencierie apostolique), de conseils, commissions et comités.

Et leur contribution n'est pas à négliger. "C'est difficile à préciser, termine Mgr Gagnon, mais, à la Secrétairerie d'Etat, ils doivent bien être une dizaine à travailler à la préparation du voyage depuis des semaines."

LES PRÉVISIONS D'ARROSAGE



Pour les usagers du côté pair, s'il ne pleut pas, nous vous conseillons d'arroser vos pelouses durant deux heures. Nous vous rappelons que les règlements municipaux interdisent l'arrosage aujourd'hui mardi pour les usagers du côté impair, ceci pour les municipalités participantes au programme d'économie d'eau.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires:
Odile GOULET, 657-4255

LA QUOTIDIENNE (tirage du lundi 6 août 1984)

7-9-3

6-0-6-4

Informations: 643-8990

le mot du jour

Les fossoyeurs

Nous revenons, aujourd'hui, avec les remarques d'un lecteur perspicace dont la signature est malheureusement indéchiffrable. Ce Québécois nous signale que l'on ne "creuse" pas un écart, mais qu'on l'augmente, on l'élargit...

Pierre BELLEAU

XEROX

Coût du crédit 0%* au Magasin Xerox

Gros rabais sur le petit photocopieur Xerox 2300!

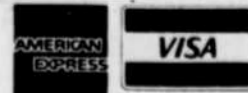


47\$ Par mois
A partir de

*Jusqu'au 31 août pour une location à crédit-bail de 36 mois de photocopieurs sélectionnés seulement.

Le magasin Xerox
nous parlons le même langage que vous

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit. 2300 est une marque déposée de XEROX CORPORATION.



888, rue St-Jean, Québec, Qué., (418) 529-4513

À votre service!

First Lady à la Baie!

la Baie



Offre-échange de perruques

Rapportez-nous votre vieille perruque et, en échange, épargnez \$15 sur l'achat d'une First Lady. Si le coût de la nouvelle perruque dépasse \$125, vous épargnez \$20. L'offre s'applique à toutes les perruques pour hommes et dames, à l'exception des modèles de la collection "Suprême".

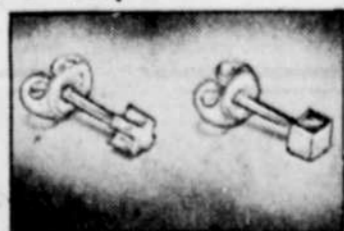
La Baie, ord. 60⁰⁰ à 130⁰⁰ ch.

Perçage d'oreilles à 1/2 prix

Inclut la pose de boutons plaqués or en forme de cerclé ou de coeur. Pas de rendez-vous nécessaire. Consentement écrit d'un parent ou tuteur requis pour les moins de 18 ans. Gel anesthésiant, .50 en sus.

La Baie, ord. 14.99

749



En vigueur jusqu'au 15 septembre. First Lady, rayon O12. Pas à Chicoutimi.

Le Musée du Québec aura quatre "trésors polonais"

par Michel CORBEIL

Des oeuvres tirées des "trésors polonais" compléteront l'exposition présentée par le Musée du Québec à l'occasion de la visite du pape.

Hier, le directeur adjoint de l'établissement, M. André Kaltenback, a confirmé l'entente conclue avec les autorités du Château de Wawel, situé à Cracovie, en Pologne, là justement où Karol Wojtyła a été archevêque avant de devenir Jean-Paul II.

Une tapisserie, exécutée vers 1560, une épée, datant de 1676, et deux portraits, réalisés au XVIIe siècle, constituent les quatre pièces prêtées.

Complément de l'exposition "Le grand héritage", portant sur l'art religieux québécois, elles se retrouveront à l'étage "des grandes portes" (au premier), entre le cabinet des estampes et la Rotonde, au sortir de l'ascenseur, a précisé M. Kaltenback. Selon l'itinéraire dévoilé il y a quelques jours, il est donc probable que le Saint-Père verra les oeuvres venant de son pays de naissance. Pour protéger ces objets de

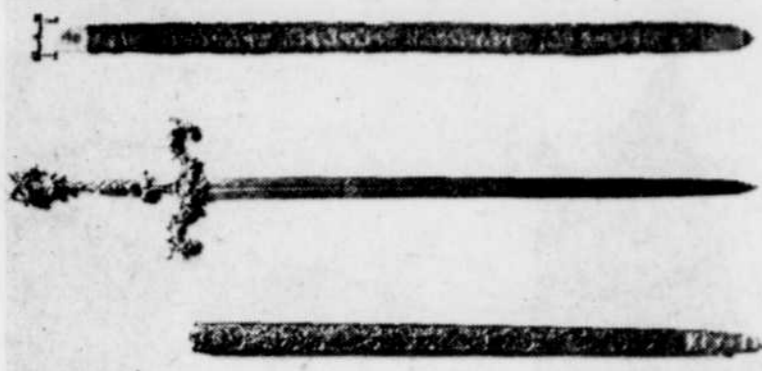


Photo: gracieuseté du Musée du Québec

Cette épée fait partie des "trésors polonais" prêtés par la Pologne au Musée du Québec pour l'exposition honorant la visite du pape, en septembre. Longue de deux mètres, cette épée a été offerte en 1684 par le pape Innocent XI au roi Jean III Sobieski qui avait mis un terme aux invasions de l'Europe chrétienne par les armées barbares.

grande valeur, il n'est pas impossible qu'une autre mesure de sécurité s'ajoute aux gardiens et aux caméras en circuit fermé, a répondu le directeur adjoint et chargé du projet "Grand héritage".

En peu de temps

Les objets arriveront au pays par le transporteur polonais LOT, le 4 septembre, pour l'ex-

position qui ouvre ses portes le 10 septembre, a informé M. Kaltenback. Elles resteront jusqu'à la fin du "Grand héritage", le 13 janvier.

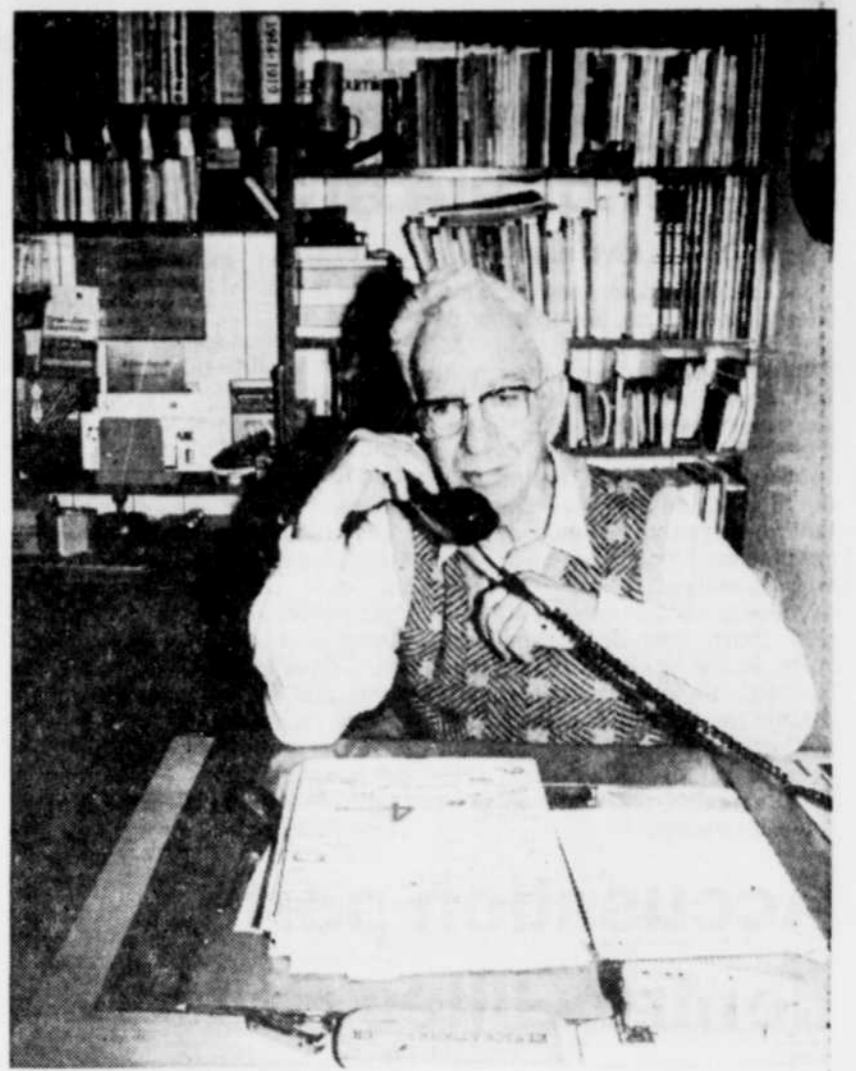
"Aussi incroyable que cela puisse paraître, ça ne fait environ que trois mois que nous avons entamé les négociations. Habituellement, c'est une affaire d'un et demi à deux ans. On ne

sort pas ces choses-là facilement: emprunter l'épée, c'est presque leur arracher une partie de leur patrimoine. Même chose pour la tapisserie."

M. Kaltenback a été un des deux "aassadeurs" du musée délégués en Pologne. Il en est "revenu ému" de la collaboration et de l'empressement reçus outre-mer et avec une entente "de musée à musée et ratifiée par les gouvernements" de la Pologne, du Québec et du Canada.

L'épée, longue de deux mètres, avec son fourreau et la ceinture pour la porter, de même que la tapisserie font un peu partie de notre propre histoire. Ils ont trouvé refuge ici à la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec le reste d'une immense collection de trésors polonais évalués à plus de \$60 millions.

De 1948 à la fin de ses jours, en 1959, le premier ministre Maurice Duplessis avait refusé de redonner cette collection nationale au gouvernement communiste de la Pologne. Ce n'est qu'en 1961 que les trésors polonais avaient pu retourner dans leur pays.



M. Charles-Eugène DIONNE.

C.-E. Dionne, "l'ombudsman des pauvres", est mort

par Pierre ASSELIN

LA POCATIERE — Un drapeau en berne à côté d'un chalet de pêche anonyme, près de l'autoroute, sur les berges du Saint-Laurent. Il n'y avait pas de meilleure façon d'honorer la mémoire de Charles-Eugène Dionne, l'"ombudsman des pauvres", député créditiste de Kamouraska de 1962 à 1979, mort subitement samedi matin.

Ce petit chalet appartient à Paul Drapeau, ami de longue date de M. Dionne, et son organisateur dans La Pocatière depuis 1962. "On n'en rencontrera pas d'autres comme ça dans le comté, confie-t-il. C'était un homme très dévoué, il est mort à son bureau en travaillant sur un dossier. On était prêt à lui organiser une autre campagne; il a toujours été en politique et il aurait aimé ça se présenter encore, je pense".

M. Drapeau a aujourd'hui 69 ans et son ami en avait 76. "Il trichait un peu sur son âge, évoquait-il avec un sourire en coin. Même à moi il me disait qu'il n'avait que 73 ans".

Une légende

M. Dionne faisait déjà presque figure de légende dans sa circonscription. Fils de cultivateur, cultivateur lui-même et ensuite bûcheron, Charles-Eugène Dionne fut ensuite syndicaliste auprès de ses confrères bûcherons avant de devenir député. Encore aujourd'hui il recevait presque quotidiennement des concitoyens qui venaient lui soumettre leurs problèmes, souvent des cas reliés à l'assurance-chômage.

Landry retournera curé de Saint-Ludger

RIVIERE-DU-LOUP — L'abbé Ronald Landry, ex-candidat à l'investiture libérale dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, réintégrera ses fonctions de curé de la paroisse Saint-Ludger, à Rivière-du-Loup.

L'abbé Landry occupait déjà ce poste depuis quelques années lorsqu'il s'est lancé dans sa brève aventure politique. Rapidement, ce celui-ci avait démissionné de

Il faisait preuve d'une vitalité déconcertante. Deux jours avant sa mort, le jeudi, il était à Rivière-du-Loup le matin (il habitait Saint-Pascal) pour s'occuper de la campagne en cours, il soupait le soir à Berthier-sur-Mer chez son ami et ancien confrère, l'ex-député de Bellechasse Adrien Lambert, avant de se rendre à Québec défendre un cas qui lui avait été soumis. Dans la circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup, tous les candidats attendaient impatiemment qu'il annonce où pencherait son appui. Aux dernières élections M. Dionne avait tout de même remporté 13,000 voix et n'avait perdu que parce que les deux circonscriptions de Kamouraska et Rivière-du-Loup avaient été fusionnées.

L'ombudsman des pauvres

"C'était lui qui s'occupait du domaine du travail et personne ne connaissait mieux que lui la loi sur l'assurance-chômage qui s'y rattachait, nous dit Adrien Lambert. C'était l'ombudsman des pauvres. Il est mort au travail et il ne recevait aucun salaire. Ça a été une inspiration et un exemple, je l'aimais comme un frère. Il disait: Je ne peux pas vous donner des droits, mais ceux que vous avez je les ferai respecter."

M. Dionne avait proposé plusieurs motions, s'appuyait encore M. Lambert. Il a notamment toujours demandé que soit accordé aux travailleurs, en plus du droit d'adhérer à un syndicat, celui de s'en retirer, chose qui n'existe toujours pas, déplore-t-il.

vingtaine de paroissiens de Saint-Ludger s'étaient d'ailleurs rendus à l'évêché pour lui faire savoir qu'ils désiraient le retour de leur curé. Un communiqué émis par l'évêché précise que la décision "fait suite au désir et à la préférence clairement exprimée par l'abbé Landry".

Un communiqué émis par l'évêché précise que la décision "fait suite au désir et à la préférence clairement exprimée par l'abbé Landry".

Voici d'importantes nouvelles pour ceux qui souffrent d'hémorroïdes.

Des tests cliniques effectués récemment et avec la plus grande rigueur ont démontré que Préparation H procure un soulagement complet en quelques minutes seulement. Un soulagement rapide, n'est-ce pas ce que vous voulez lorsque vous souffrez?

Mais le soulagement rapide de la douleur n'est pas l'unique raison qui fait de Préparation H le médicament pour les hémorroïdes le plus vendu au Canada. Préparation H est le seul médicament pour les hémorroïdes contenant une substance médicamenteuse appelée Bio-Dyne.

Préparation H avec Bio-Dyne fait quelque chose de plus. Il réduit et aide à cicatriser les varices hémorroïdaires dont l'inflammation cause la douleur.

Préparation H: un traitement complet des hémorroïdes.

PRÉPARATION H AGIT DE DEUX FAÇONS: SOULAGEMENT RAPIDE, POUVOIR CICATRISANT.

L'agriculteur Talbot veut rencontrer René Lévesque

DRUMMONDVILLE (PC) — M. Marcel Talbot, agriculteur expulsé de sa ferme de Saint-Cyrille, a réclamé, hier, un entretien avec le premier ministre René Lévesque.

Dans un télégramme, M. Talbot affirme qu'il veut informer le premier ministre de ce qui se passe vraiment dans l'agriculture en citant son propre cas et celui de plusieurs autres qui sont dans la même situation que lui.

Expulsé à deux reprises de sa ferme, M. Talbot a réintégré sa maison de ferme sans ses meubles et il mène le combat de l'agriculture, surtout en faveur de ceux qui sont en difficulté.

Il réclame, entre autres, que le gouvernement désigne un enquêteur pour examiner son cas et celui de quelques autres fermiers qui connaissent les mêmes problèmes de crédit que lui.

Il multiplie les rencontres avec les journalistes, les entrevues radio et télédiffusées et s'entoure d'amis et de sympathisants pour continuer la lutte.

"Que le gouvernement arrête de jouer au chat et à la souris", dit-il. Si l'on a rien à me reprocher, qu'on me ramène mes meubles. J'ai fait au moins quatre infractions depuis une semaine et aucun policier ne m'a arrêté pour me faire un procès. J'ai même défoncé la porte de ma maison devant les caméras de télévision et je n'ai nullement été inquiété. Est-ce que cela signifie que n'importe qui peut agir ainsi au Québec sans être arrêté?"

M. Talbot, qui soutient prendre ainsi la défense de plusieurs centaines d'agriculteurs menacés de faillite au Québec, a laissé entendre qu'une action d'éclat serait posée aujourd'hui dans le cadre de sa lutte, mais n'a pas voulu préciser davantage la nature de ce geste.

Endetté, le TNM songe à vendre son édifice

MONTREAL (PC) — Le Théâtre du Nouveau Monde donnera probablement sa prochaine saison dans la même salle qu'il occupe depuis 12 ans mais cette fois comme locataire.

Le président du conseil d'administration du TNM, M. Paul Fortin, a affirmé, hier, qu'il négocierait ces jours-ci avec deux groupes privés du secteur immobilier pour vendre la bâtisse de la rue Sainte-Catherine, pour permettre de régler les dettes de la compagnie théâtrale.

"Je suis optimiste. La survie du TNM semble maintenant assurée", a déclaré M. Fortin, ajoutant que l'acheteur éventuel ne sera pas la brasserie O'Keefe. Celle-ci avait renoncé l'an dernier à une créance hypothécaire sur l'immeuble afin d'aider le TNM à se sortir de ses difficultés financières.

Le maintien du TNM dans cet édifice, a-t-il poursuivi, implique que la compagnie continuera d'avoir des employés syndiqués. "Nous devons nous entendre avec eux, c'est une question délicate", a signalé M. Fortin à propos de ces employés, en lock-out depuis juin.



Collaboration spéciale Michel Paquet

Quelque 12,000 pieds de planches ont glissé à l'intérieur d'un restaurant de Vallée-Jonction, lors du capotage d'un camion-remorque.

A Vallée-Jonction Un camion-remorque éventre la façade d'un restaurant

par Paul-Henri DROUIN

VALLÉE-JONCTION — Dormant au sous-sol de leur maison à Vallée-Jonction, dans la Beauce, la famille de M. Wilby Labbé a été réveillée, hier, par le bruit assourdissant d'un tracteur-remorque, transportant une charge de bois, qui a éventré la façade du rez-de-chaussée abritant le "Café chez Line".

Le conducteur Jimmy Butts et sa compagne Anne-Marie Nadalim ont été blessés et transportés au CHUL, à Sainte-Foy. M. Labbé a indiqué au SOLEIL que l'on procédera dès aujourd'hui aux réparations de sa propriété et que le café pourra rouvrir au début de la semaine prochaine.

Capotage

C'est par ces mots "vite, lève-toi, ça braille en haut", que M. Wilby Labbé a été éveillé par son épouse. Arrivé au rez-de-chaussée, il eut la surprise de sa vie en voyant dans son restaurant un camion et sa charge de bois dur de deux pouces d'épaisseur; il s'empressa de secourir la jeune dame qui était coincée dans la cabine renversée sur le côté.

Ce capotage s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, sur la route 112, à l'entrée ouest de Vallée-Jonction, au bas d'une

courbe extrêmement dangereuse surtout pour les camionneurs qui l'empruntent pour la première fois.

Selon un témoin, M. Yvon Jacques, assis sur sa galerie à cause de la canicule, le conducteur du tracteur-remorque aurait perdu la maîtrise de son véhicule au milieu de la descente. Le camion devait capoter sur le côté droit à 250 pieds du "Café chez Line" pour glisser avec son chargement de 12,000 pieds de planches jusqu'à l'intérieur de la bâtisse de M. Labbé; il causa aussi des dommages à la propriété de M. Armand Perreault par le renversement d'un paquet de planches.

Ce bois devait être livré à Beauceville Plancher Inc., à Beauceville, pour la fabrication de meubles, et il provenait de la compagnie Abenaki Timber Corporation, de Kingston, au New Hampshire. Le camion-remorque est la propriété de M. Valiohora Motor Transportation, de Windsor, en Ontario, et qui a également un bureau à Detroit, au Michigan.

M. Labbé se réjouit toutefois que l'accident ait eu lieu hors des heures d'ouverture du restaurant, précisant "que l'on sert quotidiennement une soixantaine de repas aux employés de l'Abattoir Turcotte et Turmel, de Vallée-Jonction".

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.O.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.O., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.O., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.O., F.R.C.S.(C)
Dr J.-Ls Lavalée, M.D., C.S.P.O.

OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique
VERRES de CONTACT
de tous genres

(ÉDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY
SAINTE-FOY **653-6655**

Condominium

le St-Amable

Situé sur la colline parlementaire, excellent rapport qualité-prix, encore quelques unités disponibles.

525-4961

1155, Turnbull, suite 401, Québec

En août, y a la fête

Dussault

et les autres...

FAITS DIVERS

Deux jeunes attendront leur enquête en prison

par Lucien LATULIPPE

Les deux jeunes gens de Saint-Martin de Beauce, soupçonnés de tentative de vol qualifié chez M. Laurent Loubier, du même endroit, ont renoncé à l'obtention d'un cautionnement, hier, au palais de justice de Saint-Joseph.

Serge et Christian Fortin, âgés de 18 et 22 ans, devront ainsi attendre en prison la tenue de leur enquête préliminaire qui a été fixée au 6 septembre.

Quatre accusations ont été portées contre ces deux prévenus: voies de fait sur M. Loubier dans l'intention de le voler, complot pour commettre un crime, avoir utilisé une arme à feu pour perpétrer un acte illégal et déguisement. Me Martin Chabot représente la Couronne au dossier.

Rappelons que, vers 22h mercredi, un individu s'est présenté chez M. Loubier, lui demandant de téléphoner pour son auto en panne. Aussitôt la porte ouverte, deux autres individus ont surgi et ils ont matraqué le plaignant qui s'est défendu, en dépit d'un coup de crosse d'un fusil qui lui a fracturé un bras.

M. Loubier a réussi à échapper à ses assaillants et il a couru chez un voisin. Ce dernier a tiré deux coups de feu sur les fuyards sans les atteindre. Les trois présumés auteurs, dont un mineur, ont été rejoints vers 11h jeudi dans une maison de Saint-Martin, après des recherches qui ont duré toute la nuit par plusieurs agents de la Sûreté du Québec, avec la collaboration d'un chien-pisteur.

Accusation portée contre Gilles Côté

L'accusation d'avoir proféré des menaces a été portée, hier, contre Gilles Côté, âgé de 33 ans, de Beauré, qui est le frère de Jocelyn Côté, âgé de 35 ans, qui a été blessé, avant-hier, lors d'une fusillade à l'extérieur du bar "La Marée", à L'Ange-Gardien, sur la côte de Beauré.

Gilles Côté a été remis en liberté en attendant son enquête préliminaire. Quant à Jocelyn, il est encore hospitalisé à l'Enfant-Jésus et les accusations que le ministère de la Justice jugera à propos de porter contre lui ont été reportées à plus tard.

Selon l'enquête menée par le poste de la SQ à Sainte-Anne-de-Beauré, avec la collaboration d'agents de l'escouade criminelle de la SQ à Québec, Jocelyn Côté aurait été expulsé du restaurant-bar, situé au 6666 boulevard Sainte-Anne, comme client indésirable et il aurait menacé de revenir avec une arme à feu.

Effectivement, vers 1h de la nuit, dimanche, Jocelyn Côté serait

revenu et il était armé d'un revolver de calibre 32. Il y a eu fusillade entre Jocelyn Côté et Fabien Laberge, un des copropriétaires du restaurant-bar. Tous deux ont été blessés plus ou moins sérieusement. Une cliente a aussi été atteinte d'un coup de feu.

Le restaurant-bar "La Marée" a ouvert ses portes le 13 juillet. Lors d'une entrevue au SOLEIL, Michel Saindon, aussi copropriétaire de l'établissement, aurait dit que les propriétaires du restaurant-bar compaient tenir leur établissement propre et qu'ils en éloigneraient tout mauvais garnement ou client jugé indésirable.

L'échange de coups de feu a eu lieu sur le terrain de stationnement du restaurant. M. Fabien Laberge qui a reçu deux balles aux jambes était armé d'un fusil 12. C'est dimanche soir que Gilles Côté se serait présenté au même restaurant-bar pour prononcer des menaces à la suite des blessures subies par son frère Jocelyn.

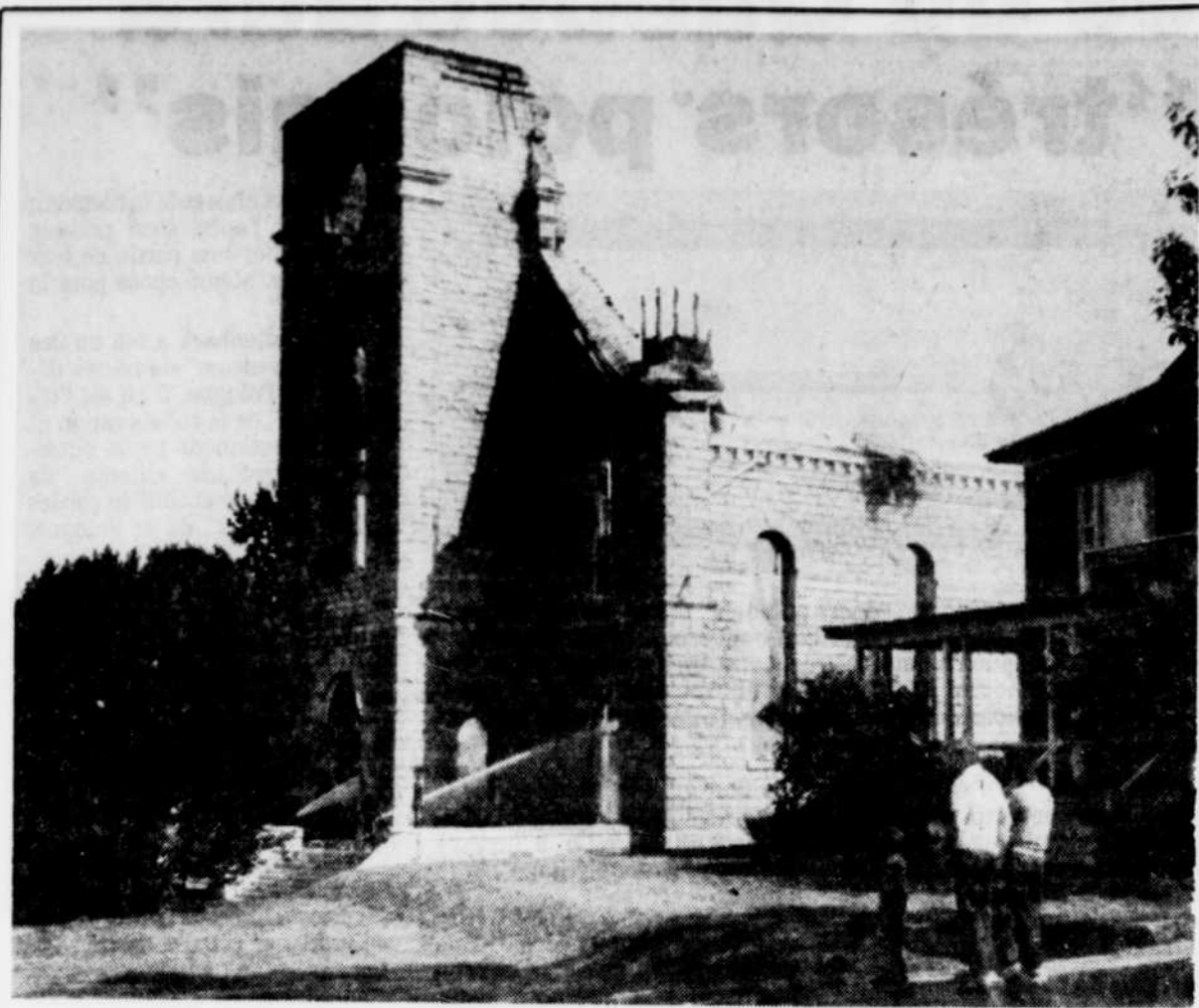
Sa bouteille lui résiste, il se venge sur un voisin

MONTREAL (PC) — Au restaurant le Pape Georges, à Québec, un homme frustré de n'avoir pu ouvrir sa bouteille de vin avec un couteau, a tenté d'ouvrir le ventre d'un autre client, vendredi soir dernier.

Le suspect, devant la résistance imprévue de la bouteille de vin qu'il avait apportée, commença par menacer les autres consommateurs. L'un d'eux s'interposa pour le calmer et reçut un coup de couteau. Fort heureusement, il s'en

est tiré avec des blessures légères.

Le présumé criminel, Jacques Pruneau, de la région de Lévis, âgé de 36 ans, a comparu hier après-midi, au palais de justice de Québec, sous une accusation de voie de fait avec lésion.



L'Église Saint-Benoît de Amqui, alors que les sapeurs achèvent d'éteindre les flammes.

Eglise d'Amqui: deux idées de reconstruction

par Jean Didier FESSOU

AMQUI — Il n'y a encore aucune décision arrêtée quant à savoir où et comment l'église sera reconstruite. La décision devra être prise par les marguilliers dans les prochains jours. Déjà, hier soir, ils se réunissaient pour faire le point sur la situation.

Ces informations ont été confirmées au SOLEIL par le curé de la paroisse, M. Gérard Roy, dans le courant de la soirée, hier.

Rappelons que, samedi matin, un incendie ravageait cette église dont la construction, commencée en 1917, était achevée en 1922. L'incendie, estime le curé Roy, aurait pour cause une défectuosité du système électrique du clocher. Il aurait couvé une bonne journée avant de donner naissance à un incendie d'une ampleur telle que le bâtiment est une perte totale. Bâtiment évalué aux alentours de \$2.5 millions.

Au vrai, de préciser le curé Roy, il n'y avait pas vraiment d'objets de valeur dans cette église. Elle avait été bâtie avec la

Pierre du pays et le bois des environs. Toutefois elle avait une valeur sentimentale importante aux yeux des paroissiens. Pourquoi? Parce que, comme dans beaucoup de paroisses rurales, de nombreuses personnes, lors de corvées, avaient contribué à la construction et à l'entretien de cet édifice.

Et aussi parce que cette paroisse de la vallée de la Matapédia n'avait pas été tellement frappée par la désertion des fidèles contrairement à bien d'autres endroits. Un exemple? Dans cette petite ville de 6,000 âmes, ce sont près de 2,600 paroissiens qui ont assisté aux offices religieux, dimanche.

Si elle ne renfermait aucun trésor digne de ce nom, cette église était tout de même appréciée par l'élégance de ses formes et de ses proportions: "Elle avait un clocher d'une belle élégance qui lui conférait un certain équilibre", de dire encore le curé Roy.

Comment se sent-on lorsque l'église paroissiale vient de passer au feu? A cette question,

posée par LE SOLEIL aux personnes qui, lundi encore, déambulaient tristement devant les ruines fumantes, une réponse unanime: "On se sent un peu comme orphelin".

Et en expert dans l'art de l'utilisation des images, le curé précise: "Une église, ça fait partie de la vie de famille. C'est là qu'on se marie, qu'on est baptisé, qu'on fait sa première communion, qu'on rend hommage aux défunts. Une église, surtout en milieu rural, c'est le cœur de la vie familiale et sociale", dit encore le curé Roy.

Pour la reconstruction, deux possibilités. Soit l'érection d'un nouveau temple de conception moderne. Soit encore, comme à Saint-Siméon, dans Charlevoix, l'érection d'une nouvelle église en utilisant les murs et les fondations de l'ancienne.

Mais cette décision appartiendra démocratiquement aux marguilliers, présidés par M. Jean-Luc Saucier, de conclure le curé Roy.

Trente morts violentes en cinq jours

par Lucien LATULIPPE

Deux autres morts rapportées par la Sûreté du Québec de Rimouski, hier, portent à 30 le nombre de personnes qui ont connu une mort violente dans l'Est du Québec en l'espace de cinq jours, soit du 1er au 5 août inclusivement. Les suicides ne sont pas inclus.

Ghislain Fournier, âgé de 34 ans, de Gaspé, est tombé d'une falaise à Percé, samedi soir, et il est mort pendant son transport à l'hôpital.

Andrée Bilodeau, âgée de 37 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été trouvée noyée près de l'île Bonaventure où elle s'était rendue en excursion, jeudi. Personne n'a été témoin de sa noyade.

Stephen Lamothe, âgé de 13 ans, et son cousin Alain, âgé de 15 ans, de Pont-Rouge, se sont noyés dans la rivière Jacques-Cartier, avant-hier. Ils voulaient traverser le cours d'eau aller-retour et leurs forces les ont trahis.

Six personnes ont péri lors d'une violente collision dans le parc de Chibougamau, avant-hier. La veille, une femme et un enfant de 6 ans s'étaient noyés à Saint-Eugène de Roberval. Le corps de l'enfant a été repêché, hier, et les recherches se poursuivent pour trouver celui de la femme.

Depuis le 1er août, la route a fait 18 morts, 11 dans des autos, quatre piétons et trois motocyclistes. Il y a eu aussi sept noyades, deux chutes fatales, un accident mortel de travail et un dernier mort à la suite d'une collision d'embarcations à moteur sur la rivière aux Pins, à Lac-Saint-Joseph.

Un motocycliste a perdu la vie, vers 17h hier, sur la route 20 dans la région de Montmagny. La moto de Clermont Deblois, âgé de 36 ans, de Saint-Isidore de Beauce-Nord, aurait été heurtée à l'arrière par une auto qui suivait de trop près, semble-t-il. C'est le 36e motocycliste à perdre la vie sur les routes de l'Est du Québec depuis le début de l'année. Le poste de la SQ à Montmagny fait enquête.

Cadavre recherché

JOLIETTE (PC) — La Sûreté du Québec et des bénévoles ont poursuivi les recherches, hier, à Berthierville, à 70 kilomètres au nord-est de Montréal, en vue de retrouver le corps d'une femme disparue lorsque l'embarcation dans laquelle elle prenait place avec son époux a percuté un voilier.

L'accident s'est produit vers 19h30 dimanche dans les eaux des îles de Saint-Barthélemy.

La disparue est Myriam Trudel, âgée de 18 ans, de Ville Saint-Pierre.

MÉTÉO

(PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: nuageux avec quelques averses ou orages, vent modéré, max. 24. Précip.: 60 pour 100. Demain: dégageant.

Estrie, Beauce: nuageux avec quelques averses ou orages, max. 25. Précip.: 60 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Montréal et Outaouais: nuageux avec quelques averses ou orages, vent modéré, max. 27. Précip.: 60 pour 100. Demain: dégageant.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec quelques averses ou orages, max. 24. Précip.: 60 pour 100. Demain: ciel variable.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques averses ou orages, vent modéré, max. 24. Précip.: 60 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-de-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: nuageux avec quelques averses ou orages, vent modéré, max. 22. Précip.: 60 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: quelques averses, max. 20. Précip.: 60 pour 100. Demain: ciel variable.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	15	29
Edmonton	11	28
Fredericton	14	33
Halifax	14	29
Montréal	20	31
Ottawa	18	32
Québec	18	30
Regina	16	33
St-Jean, T.-N.	15	26
Sudbury	16	28
Toronto	21	29
Vancouver	13	16
Victoria	12	17
Winnipeg	17	31
Boston	23	33
Buffalo	21	29
Chicago	18	32
Dallas	23	36
Houston	22	33
Los Angeles	18	24
Miami	25	32
N.-Orléans	22	30
New York	22	25
Orlando	23	33
San Francisco	11	21
Tampa	25	32
Washington	23	30

SOLEIL

MARDI

Lever 05h32 Coucher 20h09

MERCREDI

Lever 05h33 Coucher 20h07

LUNE

pleine lune 11 août

dernier quartier 19 août

nouvelle lune 26 août

premier quartier 2 sept.

MARÉES

— AUJOURD'HUI —

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
05h50 B. 2.7	06h10 B. 3.6	03h35 H. 15.2	01h15 B. 3.0
11h30 H. 5.9	12h00 H. 9.2	11h30 H. 1.2	06h00 H. 10.5
17h00 B. 2.8	17h45 B. 4.5	16h30 H. 12.4	14h45 B. 3.1
		23h15 B. 1.9	19h00 H. 8.6

— DEMAIN —

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h05 H. 8.9	00h20 H. 12.3	04h45 H. 15.5	02h25 B. 2.9
06h45 B. 2.4	07h20 B. 3.3	12h40 B. 1.0	07h10 H. 10.6
12h45 H. 6.2	13h05 H. 9.5	17h35 H. 12.9	15h55 B. 3.1
18h05 B. 2.7	18h50 B. 4.4		20h05 H. 8.8

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MASSE D'AIR FRAIS

MASSE D'AIR CHAUD

H

HAUTE PRESSION

B

BASSE PRESSION

PRÉCIPITATIONS

DIRECTION DES VENTS

VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent:

Grondines aux Es-coumins: ouest, sud-ouest de 10 noeuds.

L'album-souvenir de Québec 84

IL FAUT L'ACHETER... C'EST OFFICIEL



Le travail au noir a occupé une place importante dans les propos tenus par les témoins au premier jour des travaux de la commission parlementaire sur l'industrie de la construction. Sur la photo, M. Franco Fava, président de l'AECQ.

Les syndicats dénoncent le travail au noir

par Lia LEVESQUE

(PC) — La prolifération du travail au noir dans l'industrie de la construction est causée par des entrepreneurs peu scrupuleux et par une trop grande tolérance à leur endroit.

C'est la thèse qu'ont soutenue en commission parlementaire de la CSN-construction et la CSD-construction, qui représentent respectivement 17 et 10 pour 100 des ouvriers de la construction.

Ces deux associations syndicales ont tour à tour fait valoir qu'il est farfelu de croire que le travail au noir prolifère à cause des salaires trop élevés des 77.000 ouvriers de la construction.

Pour la CSD et la CSN, le travail au noir est encouragé par des entrepreneurs qui négocient des contrats à rabais, afin de décrocher de rares contrats, dans un marché très concurrentiel.

Ceux-ci profitent du fort taux de chômage chez les ouvriers de la construction pour "les faire chanter" et les payer \$8 à \$10 l'heure plutôt que le taux prévu au décret (en moyenne \$17,53). Le taux de chômage dans l'industrie atteignait 44 pour 100 en moyenne, en janvier 84, selon les chiffres avancés par la CSD.

Travail au noir égale secteur non syndiqué

De son côté, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) soutient que le travail au noir représente 25 pour 100 du noyau d'heures travaillées dans la construction. Il a aussi causé une perte de quelque \$200 millions dans la masse salariale des "vrais" ouvriers, de 1979 à 1981.

"Notre secteur non syndiqué, dans les faits, c'est le marché noir de la construction", commente M. Franco Fava, président de l'AECQ. Il n'y a qu'au Québec où la syndicalisation est obligatoire dans la construction, en Amérique du Nord.

Chez les Américains, seulement 30 pour 100 des travaux sont effectués par des syndiqués. En Ontario, la proportion est de 10 à 20 pour 100.

L'AECQ ajoute que les coûts de construction prohibitifs empêchent non seulement les travailleurs d'obtenir des contrats, mais engendrent également la prolifération du travail au noir.

Par ailleurs, la CSD fait valoir que le salaire ne compte que pour 30 à 35 pour 100 des coûts de construction que dénonce sans cesse l'Association des entrepreneurs en construction.

Pour faire disparaître le travail au noir, elle suggère notamment d'imposer de fortes amendes et d'arrêter les travailleurs clandestins.

Pour sa part, la CSN suggère d'appliquer de façon plus sévère le règlement de placement, afin

Construction CSN, CSD et AECQ exposent leurs vues en commission

par Lia LEVESQUE

(d'après PC) — C'est par un appel des parties au réalisme que le ministre du Travail Raynald Fréchette a ouvert hier les travaux de la commission parlementaire de l'Économie et du Travail sur l'industrie de la construction.

M. Fréchette a souligné l'absence d'une véritable communication entre les parties, lesquelles posent parfois des conditions à leur acceptation de négocier. "Je serais déçu, a-t-il mentionné, si nos travaux prenaient la forme d'une opération de publicité de la thèse de chacune des parties".

Première journée remplie

A la fin de cette première journée, déjà les représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des syndicats CSN-construction et CSD-construction ont fait valoir leur principales revendications.

Coûts de la main-d'oeuvre

Pour le président de l'AECQ, M. Franco Fava, le gouvernement doit absolument diminuer les coûts de main-d'oeuvre de l'ordre de 20 pour 100. Selon lui, la survie de cette industrie dépend de la réduction des salaires et avantages sociaux des ouvriers.

Pour M. Fava, la relation de cause à effet reste claire: les entrepreneurs ne décrochent plus de contrats parce que la main-d'oeuvre coûte trop cher. Elle

dépasse la capacité de payer de la plupart des consommateurs et de plusieurs entrepreneurs. Le taux horaire moyen dans l'industrie est de \$17,53, et de \$21,47, une fois les avantages sociaux comptabilisés.

L'association compte quelque 14.500 membres, en majorité des PME. Dans son mémoire de 85 pages, l'AECQ note surtout l'absolue nécessité de diminuer les coûts de main-d'oeuvre, par une réduction des salaires jumelés à une "rationalisation des règlements et lois existants".

Car l'AECQ traîne depuis longtemps un boulet à ses pieds: le règlement de placement, "qui empêche le marché libre de la main-d'oeuvre", soutient M. Fava.

Le règlement nuit à l'embauche des jeunes, à la mobilité régionale ainsi qu'au renouvellement de la main-d'oeuvre.

L'association exige donc l'abolition des priorités régionales d'embauche ainsi que l'amendement du règlement de placement afin de faciliter la mobilité régionale, l'embauche de jeunes et d'apprentis, donc d'une main-d'oeuvre moins coûteuse.

Du côté syndical

Les organisations syndicales CSN et CSD quant à elles, ont particulièrement dénoncé le problème du travail au noir, et proposé certaines solutions pour y mettre fin.

Parmi les autres revendications, la CSN exige que ce soit le comité mixte

de la construction qui soit désormais mandaté pour interpréter les litiges concernant l'application du décret. Actuellement, c'est l'Office de la construction qui en est chargé.

La CSN demande l'abolition de la Régie des entrepreneurs en construction, chargée entre autres, d'émettre les permis d'entrepreneur. Ce pouvoir devrait être remis entre les mains du comité mixte de l'industrie qui, lui, veillerait à ce que seuls de véritables employeurs détiennent un permis.

L'industrie fait effectivement face à un problème: au moins 5.000 personnes — selon l'Association des entrepreneurs — possèdent un permis d'entrepreneur mais ne déclarent aucune heure travaillée et n'embauchent personne. Ceux-ci vivent de sous-contrats, souvent obtenus "sous la table" et non régis par les décrets.

Pluralisme syndical

Par ailleurs, les deux associations syndicales, de même que le Syndicat de la construction Côte-Nord de Sept-Îles (un cent des ouvriers), ont encore énoncé leur foi dans le principe du pluralisme syndical.

Chacune a affirmé que la multiplicité des associations syndicales présentait une garantie de démocratie. La CSN a même proposé que soit effacé de la loi sur les relations de travail dans la construction "tout ce qui peut faire en sorte d'exclure ou de proscrire l'une ou l'autre des associations syndicales".

de contrer le travail au noir. Si les seuls travailleurs qualifiés et reconnus étaient acceptés sur les chantiers, les braconniers et travailleurs au noir disparaîtraient d'eux-mêmes.

La Confédération des syndicats nationaux demande aussi des pouvoirs accrus pour les délégués syndicaux sur les chantiers, afin que ceux-ci puissent vérifier les cartes de classification des ouvriers. Elle exige également de semblables pouvoirs pour les inspecteurs de l'Office de la construction, qui pourraient de plus faire cesser les travaux d'un chantier au noir.

LA BAIE

Nommez-le, on l'a!

Tout pour conserver la récolte de cette année!

Scelle-sacs Decosonic
A. Scelle et aspire à l'air. Vos aliments vont alors directement au congélateur au micro-ondes ou dans l'eau bouillante. Rouleau de sacs compris. **34⁹⁹ ch.**

B. Rouleau de rechange. **2.99 ch.**

Mini-hachoir électrique
C. Hache épices et légumes. Recettes et mode d'emploi compris. **19⁹⁹ ch.**

Nos indispensables vous facilitent la tâche!

M. Presse-tomates. **19⁹⁸ ch.**

N. Coupe-mais. **5⁹⁸ ch.**

P. (Hors photo) Chinois. Comprend claie, pilon et support. **29⁹⁸ ch.**

Q. Souleveur à bocaux. Résiste à la rouille. **7⁹⁸ ch.**

R. Bâton aimanté. Soulève couvercles de l'eau bouillante. **5⁹⁸ ch.**

S. Moulin à tomates. Idéal pour la préparation de condiments. **39⁹⁸ ch.**

T. Effileur à haricots. Coupe style français. **3⁹⁸ ch.**

U. Dénoyauter de cerises. **.98 ch.**

V. Dénoyauter de luxe pour cerises. **4⁹⁸ ch.**

W. Éplucheur de pommes. Épluche, tranche et vide manuellement. **23⁹⁸ ch.**

X. Passoire à gelée. Démontable. **12⁹⁸ ch.**

Y. Sacs à passoire. Pour gelée, fruits, jus et soupes. Emballage de 2. **5⁹⁸ par**

Z. Équeuteur de fraises. **.98 ch.**

Autoclave à conserves Presto idéal pour la mise en conserve des viandes, fruits et légumes. Support et mode d'emploi compris. (Pots non compris)

D. Dim. 7 pots. La Baie, ord. 129.98 **84⁹⁹ ch.**

E. Dim. 9 pots. La Baie, ord. 159.98 **99⁹⁹ ch.**

Articles d'aluminium Wear-ever

F. Marmite de 13.7 L sans couvercle. **24⁹⁹ ch.**

G. Marmite de 13.7 L avec couvercle. **27⁹⁹ ch.**

H. Tamis de 22.9 cm. **10⁹⁹ ch.**

Marmites de métal
Fini porcelaine bleu moucheté. (Pots non compris)

J. Marmite de stérilisation - 7 pots. **24⁹⁸ ch.**

K. Marmite de stérilisation - 9 pots. **44⁹⁸ ch.**

L. Marmite de 15 L sans couvercle. **19⁹⁵ ch.**

Commandes téléphoniques: 627-5922, La Capitale et 627-5959, Place Laurier. Articles de cuisine, rayon 637. En vigueur jusqu'au 11 août.

MONTEZ!

Les Suzuki SJ410X
Les belles 4 roues motrices des gens qui montent

Offrez-vous une ascension vers les sommets de la performance, sur route et hors route. Les puissants Suzuki grimpent avec agilité, s'agrippent aux terrains les plus tortueux... roulent avec souplesse en ville. Là où les autres échouent, ils sont indomptables!

- Vente et service
- Location à long terme
- Financement sur place

PAQUET SUZUKI Inc.

50, Principale, St-Romuald
839-0059
(Gens de l'extérieur, composez sans frais)
1 (800) 463-4589

SURVOLEZ LE SITE DES ACTIVITÉS DE QUÉBEC 84

Faites un tour d'hélicoptère à partir de la Baie des Galeries de la Capitale!

Départs tous les jours jusqu'au 23 août. Bilets en vente du lun. au dim. au bureau de crédit de la Baie, La Capitale et Place Laurier. Les dim. bilets en vente au site d'envolée, à l'extérieur de la Baie, La Capitale.

Participez à notre concours "Tour d'hélicoptère"!

Vous pourriez être l'un des 4 gagnants quotidiens d'un tour d'hélicoptère d'une valeur de \$25. Les tirages ont lieu à 14h (sauf le dim.) à nos bureaux de crédit. Règlements et formulaires de participation aux mêmes endroits.

Nombreux prix de présence à gagner!

Si votre nom est tiré au hasard et que vous réclamez votre prix au bureau de crédit dans les 15 min. suivant l'appel en magasin, vous obtiendrez en plus d'un tour d'hélicoptère un chèque-cadeau La Baie d'une valeur de \$10.

Pour information: bureau de crédit la Baie: 627-5922 La Capitale, 627-5959 Place Laurier.

L'élection du 4 septembre



Turner promet une agence destinée à aider les PME

RIMOUSKI — L'avocat des grosses compagnies, le premier ministre John Turner, s'est porté à la défense de la petite et moyenne entreprise, hier, en promettant la création d'une agence centrale destinée à leur venir en aide. Cette agence, qui s'appellerait "PME-Canada" permettrait aux propriétaires de petites et moyennes entreprises de s'adresser à un seul comptoir pour bénéficier des programmes et services du gouvernement, a révélé le chef libéral lors d'un discours devant des militants de Rimouski.

avait présenté ses candidats-veuttes. Les 90 succursales de la Banque fédérale de développement formeront le noyau de la nouvelle agence. D'autres fonctionnaires viendront s'ajouter afin de donner des conseils en matière de gestion. De plus ils aideront les compagnies à obtenir les renseignements sur les possibilités d'obtenir des contrats gouvernementaux, a indiqué le premier ministre.

Trop souvent, a-t-il ajouté, les PME ont été "embarrassées" par une législation fiscale compliquée et par la nécessité de faire de longs rapports.

"Je parle par expérience. Pendant les années que j'ai passées en dehors de la politique, dans le monde des affaires, j'ai conseillé de

nombreuses entreprises, grandes et petites, et je connais bien leurs nombreuses frustrations.

Ces mesures ne devraient pas augmenter les dépenses gouvernementales, selon le premier ministre, qui a prédit que son projet permettrait même de réaliser des économies.

Conservateurs

M. Turner n'a pas manqué de s'en prendre aux conservateurs de Brian Mulroney qui ont promis plusieurs mesures sans pour autant dire combien cela coûterait aux contribuables.

Profitant de son passage à Rimouski, il a révélé qu'une compagnie locale, Sometal Inc. venait d'obtenir un contrat de \$11 millions

afin de fournir des vannes pour un projet hydro-électrique en Inde, qui permettra à plusieurs entreprises canadiennes de vendre pour quelque \$620 millions en biens et services.

A son arrivée dans le Bas-du-Fleuve, à l'aéroport de Mont-Joli, hier matin, M. Turner a promis que son gouvernement va réaliser "intégralement" le plan de relance de l'Est du Québec promis par le gouvernement de son prédécesseur.

"Je souhaite qu'il soit davantage piloté par les politiciens, par les élus du peuple, pas par les bureaucrates, en collaboration avec les autorités locales et les gens du milieu", a-t-il dit, en faisant allusion au projet de relance économique de \$230 millions sur trois ans.



collaboration spéciale

Patricia POIRIER
avec
TURNER

LE DROIT

Entouré de nombreux ministres et députés libéraux de l'Est de la province, M. Turner en était à sa première véritable visite au Québec depuis le début de la campagne électorale, exception faite d'une brève apparition à Montréal où il

Lee invité à partir

RIMOUSKI — Le premier ministre Turner a confirmé hier qu'il avait lui-même demandé à son directeur de campagne, M. Bill Lee, de démissionner.

M. Turner a cependant refusé de répondre aux autres questions des journalistes à la suite de la démission de M. Lee, samedi, et de la nomination du sénateur Keith Davey à la direction de la campagne nationale. Le chef libéral s'est contenté de dire qu'effectivement il avait réclamé la démission de M. Lee, qui avait dirigé sa campagne au leadership du Parti le printemps dernier.

Au cours de la campagne à la succession de M. Pierre Trudeau, M. Turner avait promis de se débarrasser de "la vieille garde", notamment M. Keith Davey, le "faiseur de pluie" comme il a été surnommé et des conseillers spéciaux au bureau du premier ministre.

Hier toutefois, un autre "visage" bien connu a fait son apparition dans l'organisation de la campagne de M. Turner. En effet, M. Ralph Coleman, un vétéran des campagnes de Pierre Trudeau, a été chargé des relations avec la presse, c'est-à-dire qu'il a repris ses anciennes fonctions. L'attaché de presse de M. Turner, depuis sa campagne au leadership, M. Dennis Baxter, a été retenu par des affaires à Ottawa, a-t-il expliqué diplomatiquement.



Le premier ministre John Turner, hier, à Rimouski.

Priorité à la paix

par Michel C. AUGER

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — M. John Turner s'est engagé, hier soir, à poursuivre la mission de paix qu'avait entreprise l'an dernier son prédécesseur Pierre Trudeau.

Profitant du 39e anniversaire de la première attaque nucléaire à Hiroshima, M. Turner s'est dit scandalisé qu'on puisse même penser à

gagner une guerre nucléaire, ainsi que l'ont laissé entendre des porte-parole de l'administration américaine.

"Il n'y aurait que des perdants dans une guerre nucléaire. Ce serait la fin de la vie sur notre planète telle que nous la connaissons."

Parlant de ses propres enfants, M. Turner a soutenu que le plus grave problème auquel ils feront

face sera celui du désarmement nucléaire.

"Il faut dire aux puissances nucléaires que trop c'est trop et qu'il ne faut plus de guerre nucléaire", a-t-il déclaré.

M. Turner a soutenu que le Canada ne devait pas avoir une attitude passive et qu'il fallait poursuivre la mission de paix de son prédécesseur.

Silence sur les thèmes régionaux

par Jean Didier FESSOL
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — "Nous avons annoncé aujourd'hui un accord important avec l'Inde qui permettra à plusieurs entreprises canadiennes d'y vendre pour quelque \$620 millions de biens et services. La compagnie Sometal Inc. de Rimouski participera au projet hydro-électrique Chamera en fournissant des vannes pour un montant de \$11 millions."

Telle est l'annonce, exactement en ces termes, faite par le premier

ministre Turner, hier, à Rimouski.

De quoi s'agit-il? Mystère et boule de gomme. Le chef du Parti libéral s'est, en effet, refusé au jeu d'une conférence de presse que, pourtant, les médias locaux et régionaux réclamaient. Il a fallu même que ces derniers insistent pour obtenir une copie en français du discours qu'il s'appropriait à prononcer devant une centaine de militants libéraux réunis à l'Auberge des Gouverneurs.

Des problèmes de la région, où sévit un taux de chômage officiel de

23 pour 100, il n'en a pas été question. Le discours était d'envergure nationale, pas régionale. Quant à la présence de M. Turner, elle semblait surtout destinée à mettre en valeur les candidats libéraux de l'Est du Québec et de la Côte-Nord. Ce qui, d'ailleurs, a été fait par le député sortant, Mme Eva Côté, et le député de Manicouagan, M. André Maltais, venu en voisin.

Ce dernier étant devenu la véritable "coqueluche" des politiciens de la région parce qu'il a à affronter Brian Mulroney dans son coin.

Les seuls propos à saveur régionale consentis par le premier ministre Turner ont été à son arrivée à Mont-Joli, où une cinquantaine de sympathisants libéraux l'attendaient à l'aéroport.

Ainsi le projet d'implantation de l'institut Maurice-Lamontagne à Pointe-Cenelles ira de l'avant comme prévu. Et le plan de développement de l'Est du Québec aussi. Sauf qu'il sera piloté par les politiciens de la région et non par les fonctionnaires, a précisé M. Turner.



La famille Mulroney était à Sept-Îles hier.

Mulroney propose un nouveau dialogue avec les provinces

SEPT-ÎLES — Le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a proposé, hier, un nouveau modus vivendi dans les relations fédérales-provinciales dans le but de remplacer "le credo libéral" qui, selon lui, a débouché dans un "champ clos livré aux affrontements perpétuels du fédéral et des provinces".

gendarme, le chef du PC estime que l'électorat québécois n'est prisonnier de personne, n'est captif d'aucun parti et n'est l'otage d'aucun dirigeant politique.

Meilleur discours

Dans l'un de ses meilleurs discours qu'il a prononcés depuis le début de la présente campagne électorale alors qu'il était confirmé officiellement candidat dans Manicouagan, M. Mulroney a prêté en faveur de la compréhension et de la collaboration.

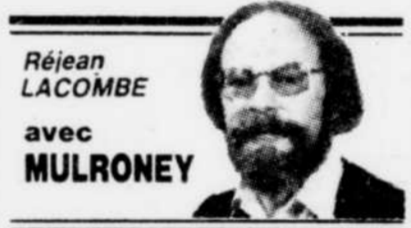
Se faisant le promoteur de ce qu'il appelle "un nouvel esprit du fédéralisme", le leader conservateur a expliqué que sa triptyque dans les relations avec les provinces fera en sorte qu'un gouvernement conservateur concertera et harmonisera ses politiques de création d'emplois et de relance de l'économie avec celles des provinces.

Dans le but d'atteindre cet objectif, il entend mettre sur pied un organisme permanent de concertation et de coordination fédérale-provinciale. "Il fonctionnera au plus haut niveau, soit celui des 11 premiers ministres. Nous nous abstenons ainsi de faire double emploi avec les interventions provinciales ou encore de lancer des programmes incompatibles avec ceux des provinces."

Pour M. Mulroney, le temps est révolu où les tentatives fédérales visaient à étouffer l'expansion d'instruments de développement collectif et aussi légitime que la Caisse de dépôt du Québec. "C'est fini au Canada les projets de loi S-31", s'est exclamé M. Mulroney.

Le chef conservateur estime qu'il ne s'agit pas là de simples thèmes électoraux. "C'est, dit-il, une stricte nécessité."

Sentant un vent de renouveau qui déferle sur le pays, M. Mulroney estime que le Québec a une occasion unique d'effectuer un changement puisque, dit-il, le Parti conservateur lui tend la main "en se donnant, pour la première fois de son histoire, un vrai Québécois comme chef".



Réjean
LACOMBE
avec
MULRONEY

Si jamais il est élu premier ministre du Canada, Brian Mulroney entend articuler les relations entre son gouvernement et celui des provinces autour de trois objectifs bien précis.

Dans un premier temps, il favorisera la concertation et l'harmonisation des politiques entre les deux paliers de gouvernement. Dans un second temps, il entend respecter les compétences des provinces. Finalement, il veut dépolitiser le régime des subventions.

Toutefois, dans une mise en garde à peine voilée aux Québécois, M. Mulroney a précisé que ce genre de réforme ne pouvait se réaliser que dans le cadre d'un régime fédéral.

Après avoir accusé les libéraux fédéraux d'avoir frappé le Québec d'ostracisme constitutionnel au lendemain du référendum québécois, le chef conservateur s'est dit prêt à examiner avec les provinces un éventail d'aménagements possibles à la formule d'amendement.

"Le nécessaire dialogue, de dire M. Mulroney, s'ouvrira au moment opportun et se poursuivra dans le cadre du fédéralisme canadien avec les autorités légitimement élues par le Québec. J'ai trop le respect de nos institutions pour prétendre imposer à une province le choix de ses représentants."

Tout en accusant le gouvernement fédéral d'agir comme un

Dennis Dawson affiche un optimisme calculé

"La performance de M. Mulroney nous a surpris. Il a été supérieur à ce que les gens s'attendaient", commence par répondre le député Dennis Dawson, de Louis-Hébert, lorsque je l'interroge sur la performance de son chef, John Turner.

libéraux qu'il était le meilleur chef pour eux, il devait changer son argumentation pour s'adresser à une autre clientèle. "On me dit que ce matin, il était très à l'aise à Rimouski. Il s'adapte à la campagne," ajoutait-il.

Le député de Louis-Hébert

pense qu'on sera capable de revirer la vapeur", dit-il. "J'accepte qu'on est parti avec un certain retard, mais on a encore du temps en masse." C'est surtout au niveau de la direction de la campagne et de la préparation de la publicité pour véhiculer le message libéral que les délais ont été ressentis. M. Dawson les attribue au fait que ce travail ne pouvait être fait avant que l'on sache qui serait choisi chef du PLC.

"On pourrait critiquer l'aspect administratif de la direction de notre campagne mais la semaine dernière des correctifs ont été apportés", résume-t-il, en faisant allusion au retour du sénateur Keith Davey à la barre du bateau.

M. Dawson est aussi convaincu que si les libéraux s'étaient lancés dans des engagements électoraux à la mi-

juillet, en pleine période de vacances, à peu près personne n'en aurait entendu parler et les autres les auraient oubliés aujourd'hui. "On est rendu au mois d'août maintenant, cela devient intéressant..."

Le sondage CTV

M. Dawson a des réserves sur les résultats du sondage commandé par le réseau CTV et qui annonçait samedi que les conservateurs menaient par huit points sur les libéraux. Ce sondage ne peut être analysé en le comparant à d'autres effectués dans les mois précédents par les mêmes auteurs, comme cela doit toujours être fait et il a été effectué au cours des deux dernières semaines de juillet, alors que les gens ne sont pas chez eux ou ne veulent rien savoir de la politique.

Il admet toutefois que "les libéraux ont une compétition beaucoup plus polarisée que dans le passé". Il ne craint toutefois pas encore que des sièges soient en danger. "Il faut 50 pour 100 des votes plus un pour gagner un comté, pas 38 pour 100. Il n'y a aucune concentration du vote conservateur. Si le vote conservateur était concentré dans la ceinture créditiste, ou dans l'Estrie ou dans le West Island, je dirais que je suis inquiet mais ce n'est pas cela."

Par ailleurs, les sondages indiquent que si les conservateurs ont grimpé à 38 pour 100, les libéraux ont aussi atteint un niveau semblable en Colombie-Britannique. Si on dit que les conservateurs gagneront des sièges au Québec, il faut du même souffle ajouter que les libéraux en gagneraient en Colombie-Britannique, explique-t-il.

Le besoin de changement

Celui qui était président du caucus des députés libéraux du Québec dit reconnaître chez la population le désir d'avoir un changement à la tête du pays. Il argumente que c'est ce que le PLC offre. 18 nouveaux candidats au Québec depuis 1980; 16 députés de moins de 35 ans; 12 femmes candidates dans des circonscriptions pour la plupart dites sûres.

Le grand défi qui incombe à John Turner pour les quatre prochaines semaines, selon Dennis Dawson, est de réussir à convaincre l'électorat que les libéraux se sont suffisamment ressourcés et qu'ils incarnent davantage ce changement espéré et les idées nouvelles que les conservateurs qui entourent Brian Mulroney.

La victoire électorale passe par le succès de cette opération.

J.-Jacques SAMSON dans les COULISSES



M. Dawson convient que M. Turner a pris un certain retard dans la course contre Brian Mulroney. Il plaide que M. Turner n'a pas eu un an pour préparer son discours électoral et que deux semaines seulement après avoir dû convaincre les militants

constate aussi que le Parti libéral était moins préparé que les conservateurs et les néo-démocrates pour entreprendre la campagne électorale, au sortir d'une épuisante course à la direction. "Cela a pris un peu plus de temps à démarrer mais je

Harney ne fera campagne que dans sa circonscription

par Gilles PEPIN
(du bureau du SOLEIL)

LEVIS — Le chef provincial du Nouveau Parti démocratique, M. John Harney, entend passer la plupart du temps que durera cette campagne électorale dans la circonscription de Lévis, où il croit avoir de "fortes chances" d'être élu député, le 4 septembre.

Lévis a la chance de figurer sur la carte du Canada, disait-il à des journalistes, hier, immédiatement après avoir déposé son bulletin de présentation au bureau du président du scrutin.

M. Harney propose un plan de développement économique axé sur la présence du fleuve.

Il souhaite la création d'un comité consultatif, qui donnerait des avis au député concernant les priorités de développement et les sociétés à subventionner dans le cadre des programmes fédéraux.

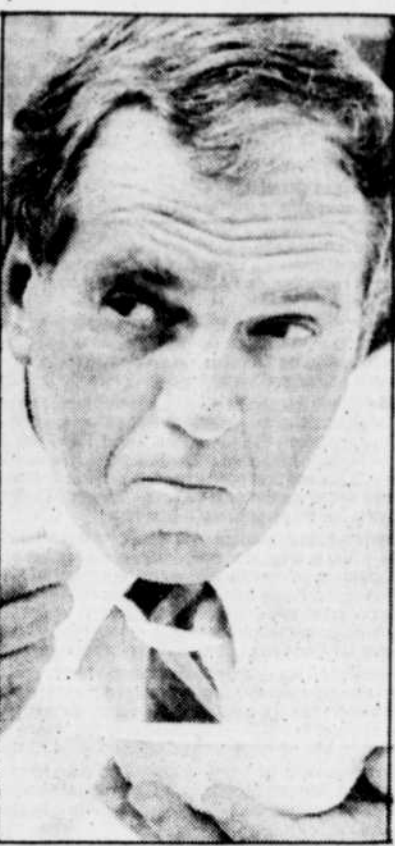
Ce comité contribuerait au développement économique et il pourrait être composé d'élus municipaux, de représentants syndicaux et d'organismes du milieu. M. Harney s'engage même à rendre des comptes régulièrement au comité.

Il veut en outre proposer la création d'un fonds gouvernemental qui encouragerait l'initiative des jeunes, "pour que le pays profite de nouveaux modes d'activités économiques".

Des candidats dans les 75 circonscriptions

Tel que promis par le chef John Harney (ou Jean-Paul Harney selon l'appellation privilégiée dans sa circonscription de Lévis), le NPD aura des candidats dans chacune des 75 circonscriptions de la province. L'attachée de presse de M. Harney, Mme Céline Gendron, a confirmé que tout était réglé, sauf dans un ou deux cas. Ces derniers devaient toutefois être solutionnés avant la fin de la journée, hier.

Au quartier général du NPD-Québec à Montréal, on reconnaît qu'il y a quelques parachutés dans la liste, "mais certainement pas plus d'une douzaine". Dans la région immédiate de Québec, il n'y a aucun "poteau". M. Jacques Bérubé, un professeur de Beauport, représentera la circonscription de Montmorency-Orléans.



Le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, était à Halifax hier où il a assisté à un festival local, ce qui lui a permis de déguster une soupe aux palourdes qu'il a d'ailleurs trouvée délicieuse.

Regain de vie pour les néo-démocrates

par Pierre-Paul NOREAU

Le dernier sondage indiquant un revirement de la faveur populaire au profit des conservateurs n'a pas apporté que des bonnes nouvelles à ces derniers. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a lui aussi repris du poil de la bête et redevient un obstacle pour eux dans l'Ouest du pays.

Le NPD avait atteint le creux de la vague avec une cote de popularité de 9,5 pour 100 selon les données du précédent relevé publié à la fin juillet. Le saut à 17 pour 100 compilé dans le sondage Thompson and Lightstone de la fin de semaine s'approche des 20 pour 100 obtenus lors de l'élection de 1980.

Ed Broadbent, tout comme son adversaire conservateur Brian Mulroney, semble avoir bénéficié des retombées des débats télévisés, au détriment des libéraux.

La mission de l'ancien chef conservateur, Joe Clark, devient

de ce fait plus ardue à réaliser. Sa campagne dans l'Ouest pour annoncer la disparition du NPD avec les élections du 4 septembre collera beaucoup moins à la réalité, alors que les néo-démocrates ont presque autant d'appuis qu'au moment de leur cueillette de 32 sièges en 1980.

La force du NPD dans le contexte s'explique par la concentration traditionnelle de ses appuis.

A l'est du pays, les troupes néo-démocrates n'ont jusqu'ici réussi aucune percée, si ce n'est en Nouvelle-Ecosse. Sur les plans tant provincial que fédéral, le NPD a été totalement absent du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

M. Broadbent a jusqu'ici misé sur des valeurs sûres dans sa campagne, en sillonnant plutôt l'Ouest. Il compte d'abord sur ses 12 sièges en Colombie-Britannique, sur les 14 répartis également entre la Saskatchewan et

le Manitoba, et enfin sur les cinq que lui avait également rapporté l'Ontario en 1980.

Seule l'Alberta conservatrice s'érige en forteresse aux deux paliers de gouvernement pour les néo-démocrates.

M. Broadbent devrait la survoler d'ici le 4 septembre pour plutôt semer en terrain plus réceptif. Les gouvernements provinciaux néo-démocrates qu'ont connus la Colombie-Britannique (David Barrett), la Saskatchewan (Allan Blakeney) et le Manitoba (Edward Schreyer et Howard Pawley) constituent certes un gage supplémentaire pour d'éventuelles retombées.

Quant au Québec, M. Broadbent devrait y faire trois visites selon son lieutenant John Harney, dont un saut dans une circonscription non-identifiée de l'est qui n'aurait jamais été foulée par un chef d'un parti fédéral... Les espoirs d'enlever un siège demeurent malgré cela fort minces.

Parti nationaliste Monière commence sa tournée en l'annulant

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, a commencé sa tournée du Québec... en annulant son premier voyage dans l'Ou-taouais.

C'est ce qu'on a indiqué à la permanence montréalaise du PN, sans fournir de plus amples explications sur les motifs de l'annulation de la première étape de la tournée du chef nationaliste.

Déjà un horaire de la tournée du chef avait été publié officiellement, mais il vient d'être chambardé de nouveau. Ainsi, M. Monière sortira officiellement de Montréal, lundi, à l'occasion d'une tournée qui le mènera officiellement à Québec, à Matane puis, probablement, au Lac-Saint-Jean.

N'ayant que quelque \$150,000 pour la tournée (à peu près comme le NPD-Québec), le PN ne peut se payer le luxe d'une tournée comme les autres formations politiques.

Seule son attachée de presse, Mme Marie-Carole Daigle, accompagnera le chef nationaliste dans sa tournée, qui devrait le conduire par contre dans toutes les régions du Québec. Des partisans locaux devraient accueillir le chef nationaliste à toutes les étapes de la tournée.

Sans grande organisation comme les grands partis, le PN tentera de donner l'impression dans cette tournée qu'il est plus qu'un parti marginal.

INCORPORATION?
à partir de:

149\$

Toutes les formules constitutives provinciales
Livre corporatif
Règlements et certificat d'actions
Sceau de compagnie
Frais de gouvernement
en sus

Tél.: 653-9295
CORPOTECH

Pourquoi les cheminées René Brisach sont-elles reconnues meilleures?

YVON DUMAIS VOUS LIVRE LE SECRET DE LEUR EFFICACITÉ...

Grille réglable en fonte pour alimentation d'air frais du foyer
Bar à cendre acier monobloc (sans scoubure)

UN PROCÉDÉ SIMPLE: l'alimentation du feu se fait avec de l'air de l'extérieur, directement sous le feu. La double grille de fonte réglable s'ouvre et se ferme à volonté, de façon à fournir au feu tout l'oxygène dont il a besoin, sans utiliser l'air de la maison.

Si vous possédez une cheminée, nous pouvons installer le système René Brisach et ainsi, la rendre plus efficace.

René Brisach

Renseignez-vous sans tarder!

520 av. St-Jean-Baptiste
local 180
G2H 1E2
(angle Hamel et Heurtelou)
872-3555

Prime

Offre-beauté d'Estée Lauder avec tout achat de 10\$ et plus

Estée Lauder allie les soins raffinés de la peau au choix judicieux des couleurs et à la richesse des fragrances... trois éléments essentiels dans la sélection des produits de beauté

La prime Beauté D'Aujourd'hui compte parmi les meilleurs programmes-beauté d'Estée Lauder. Cette nouvelle offre-beauté comprend l'Extrait de performance suisse, une lotion ultra-nourrissante, à l'oeuvre 24 heures par jour; le rouge à lèvres All-Day Re-Nutriv riche et durable; le fard à joues Crème douce pour une mine fraîche et veloutée; la crème parfumée pour le corps Estée, qui satine votre peau et l'enveloppe d'un parfum envoûtant, enfin, l'eau de cologne Estée version jour en atomiseur, une fragrance distinctive...et inoubliable. Vous pouvez profiter de cette offre du 6 au 18 août 1984 ou jusqu'à épuisement des stocks. Limite: 1 par cliente.

 Possibilité de crédit



Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys; Sainte-Foy, Place Laurier; Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1984, Sears Canada Inc.

Passez sans tarder au magasin Sears le plus près

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

L'élection du 4 septembre



Les libéraux encore bien en vie à Toronto

Les libéraux sont bien vivants à Toronto, solidement appuyés par une immense population dont les origines ethniques sont des plus diverses.

Richard DAIGNAULT
À TORONTO

Les libéraux leur ont ouvert la porte de la riche Amérique, les libéraux ont défendu et protégé la diversité de leurs cultures en instituant un ministère du multiculturalisme.

Le nom de Pierre Trudeau est quasi sacré dans ces milieux. En arrivant à Toronto, mon chauffeur de taxi, un jeune Asiatique, me dit:

"Ici, les libéraux sont très forts. On aimait bien M. Trudeau. Nous ne connaissons pas son successeur, John Turner, mais la politique des libéraux est celle qui nous convient".

Toronto compte 23 des 95 circonscriptions ontariennes. C'est une des rares villes anglophones qui, en 1979, offre une certaine résistance à la vague conservatrice et contribue à empêcher Joe Clark de former un gouvernement conservateur majoritaire.

Après la chute de l'éphémère gouvernement Clark, les quelques circonscriptions qui avaient changé d'allégeance redeviennent libérales à l'élection de 1980.

Si les gros canons conservateurs de Toronto, Dave Crombie, Michael Wilson, et John Bosley survivent à la razzia libérale de 1980, le parti fait bien piètre figure. Le NDP, par contre, a vu sa popularité augmenter.

La campagne électorale vient à peine de démarrer à To-

ronto. La chaleur écrasante des dernières semaines repousse la population vers les plages et les parcs.

Pour le moment, les observateurs politiques de la Ville Reine semblent croire que les libéraux retiendront les 14 circonscriptions qu'ils représentaient depuis 1980.

C'est un jugement préliminaire. Quelle sera la réaction de l'électorat face au retour précipité du grand sorcier du Parti libéral, Keith Davey?

Des querelles ont éclaté entre diverses factions libérales dans la circonscription de York West et dans celle de York Scarborough, où John Turner a mis le doigt dans l'engrenage de la mise en candidature.

L'affaire MacBain

Mais l'affaire qui risque de faire le plus de tort aux libéraux dans Toronto, et dans l'Ontario en général, est le scandale provoqué par la condamnation du député de Niagara Falls, Al MacBain, devant la cour des droits de la personne, pour avoir harassé sa secrétaire à la Chambre des communes parce qu'elle lui refusait les faveurs sexuelles qu'il exigeait.

L'affaire fait beaucoup de tapage ici. Mme MacBain a paru à la télévision hier aux côtés de son époux, âgé de 58 ans, alors qu'il clamait son innocence et réaffirmait sa décision de solliciter un nouveau mandat.

C'est avec fierté que M. MacBain apprenait qu'il avait l'appui de John Turner dans cette affaire et il disait toute sa satisfaction au petit écran hier.

Aideen Nicholson, députée libérale de Toronto-Trinity, et d'autres femmes libérales se sont dites profondément dérangées par cette affaire et réclament la démission immédiate de M. MacBain. Le député a porté sa cause en appel.



Le Soleil, Roland Marcoux
Madame Suzanne DUPLESSIS

Candidate conservatrice dans Louis-Hébert Suzanne Duplessis veut l'anneau de glace

par Raymond GAGNE

La candidate progressiste-conservatrice dans la circonscription de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis, également conseillère à la ville de Sainte-Foy pour le quartier Saint-Mathieu, s'est publiquement engagée, hier, à régler la question de l'anneau de glace et à amener les trois parties en cause, le gouvernement fédéral, le

gouvernement Lévesque et la ville de Sainte-Foy à s'entendre définitivement sur cette question.

Mme Duplessis, qui était accompagnée de l'ancien ministre et député sortant de Joliette, Roch LaSalle, lançait officiellement sa campagne dans les locaux de son comité central, au 950 rue de Bourgoigne à Sainte-Foy.

"Je veux que ça change", a

lancé à plusieurs reprises Mme Duplessis qui souligne d'ailleurs que le principal enjeu de l'élection fédérale du 4 septembre est précisément le changement.

M. LaSalle a d'ailleurs renchéri sur cette question en précisant que les sondages réalisés jusqu'à maintenant démontrent tous qu'au moins 70 pour 100 des électeurs canadiens désirent un changement.

Selon M. LaSalle, les provinces anglophones du pays éliront au moins 150 députés conservateurs. Ce qui l'amène à mettre en garde les Québécois. "Soyons pratiques, a-t-il dit. Il y aura certainement un gouvernement conservateur. Il faut par conséquent que le Québec, et la région de Québec en particulier, soit à l'intérieur et autour de la table des ministres

Le programme

Disant qu'elle veut fournir aux électeurs de Louis-Hébert une solution de rechange crédible, Mme Duplessis s'engage à agir, une fois élue, comme une représentante légitime du Québec à Ottawa plutôt qu'une représentante d'Ottawa au Québec.

Elle veut, par conséquent, contribuer, sur le plan national, à "remettre le pays au travail" par l'établissement d'une stratégie d'emplois, la réalisation du virage technologique, la réorientation de l'éducation en fonction des besoins de l'industrie ainsi que le développement et la diversification des marchés extérieurs. Elle travaillera également à obtenir des ajustements à la législation fiscale et s'emploiera à susciter la concertation entre gouvernements, industriels, syndicats, etc.

Au plan régional, Suzanne Duplessis s'engage à faire tout ce qui sera en son pouvoir afin que se réalise dans l'axe Sainte-Foy-Québec l'implantation d'un parc de haute technologie.

En ce qui a trait à la situation de la femme, Mme Duplessis désire obtenir une aide financière à la femme retenue à la maison, l'établissement de garderies, l'accès pour les femmes à la formation et au recyclage académique.



Le Soleil, Adjuiter Pelletier
M. Adrien LAMBERT

Adrien Lambert laisse tomber

par Réal LABERGE

L'ancien député créditiste Adrien Lambert ne se représentera pas dans la circonscription de Bellechasse en septembre, ni comme créditiste, ni comme indépendant.

"Les dépenses électorales sont devenues un fardeau très lourd, surtout pour un candidat d'un tiers parti dont la caisse est à sec."

"Et le bénévolat est de moins en moins possible en politique, ce qui n'améliore pas la situation", a tonné le tribun politique, de passage, hier, au SOLEIL.

Cette décision de ne pas se lancer en campagne (ce qui ne veut pas dire qu'il n'entend pas continuer de faire de la politique et de se dévouer pour ses concitoyens), fait suite à une semaine de consultation et de réflexion, qui l'a confronté à un constat "d'indifférence d'une partie de la population à s'impliquer dans la présente élection." Ses soldats n'ont plus les "guts" d'hier. La reconnaissance ne va pas jusqu'à surmonter une déplorable apathie!

Conscient de s'être acquitté pendant 12 ans de tous ses devoirs de véritable législateur et actif représentant du peuple, le solide sep-

tuaire de six pieds et à la voix de stentor a vivement dénoncé les propos tenus récemment à son endroit par le jeune libéral Garant, qui ne lui a rafié Bellechasse en 1980, que "parce que 17,406 sympathisants n'ont pas voté, selon la tactique libérale consistant à affirmer que "Lambert était imbattable dans Bellechasse!"

Au lieu de chercher à ridiculiser les aînés de la société qui ont tant fait pour lui, par des déclarations comme celle qu'à 71 ans, il est plus facile de réfléchir que de passer à l'action, M. Lambert a remarqué que son successeur libéral dans Bellechasse "ne donne pas une preuve de jeunesse active", à en juger sa performance par le nombre de ses interventions à la Chambre des Communes et son vote qui a fait perdre au Québec son droit de veto.

L'ex-député créditiste a par ailleurs remarqué que la crise actuelle n'était pas économique, mais financière. Et il a trop travaillé à l'avènement d'une doctrine économique plus satisfaisante, à laquelle il croit toujours, pour changer maintenant d'allégeance ou préconiser d'autres options politiques.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 329-0116-4 — Terrassement et gravillage sur le Chemin du 2e Rang, dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Deschambault, M.R.C. de Portneuf, comté de Portneuf. Longueur de 3,2 km. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 34 000 \$ ou chèque visé: 17 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions: 15:00 heures le mardi, 28 août 1984.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 525-0103-4 — Drainage et structure de chaussée sur la route 255 dans les municipalités de Bury et du Canton de Dudswell, M.R.C. le Haut-St-François, comté de Mégantic-Compton. Longueur de 13,13 km. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 32 000 \$ ou chèque visé: 16 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions: 15:00 heures le mardi, 28 août 1984.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 651-0922-4 — Terrassement, égout pluvial, structure de chaussée et enrobé bitumineux sur le Chemin Michaudville et le Rang du 4e Rang Nord et Sud, dans la municipalité de St-Bernard partie Sud paroisse, M.R.C. Des Maskoutains, comté de Richelieu. Longueur de 1,082 km. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 15 800 \$ ou chèque visé: 7 900 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions: 15:00 heures le mercredi, 22 août 1984.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 669-0901-4 — Construction d'un pont et de ses approches sur la route 205 situées dans la municipalité de Ste-Clothilde, paroisse, M.R.C. Les Jardins de Naperville, comté Huntingdon. Longueur de 0,42 km. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 20 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 31 000 \$ ou chèque visé: 15 500 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions: 15:00 heures le mercredi, 29 août 1984.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 701-55-22 — Entretien ménager par location de personnel, Edifice Jos Montferriand, 170, Hôtel de Ville, Hull, QC, Comté Hull. Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél.: (418) 643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 26 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 13 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 29 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Projet no: 303-55-179 — Entretien ménager par location de personnel, Palais de Justice, 300, boul. Jean Lesage, Québec, QC, Cte Taschereau. Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél.: (418) 643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 32 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 16 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 29 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Projet no: 303-55-178 — Entretien ménager par location de personnel, 10-20, Chauveau et B. Cook, Québec, QC, Comté Taschereau. Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél.: (418) 643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 33 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 16 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 29 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Projet no: 303-55-177 — Entretien ménager par location de personnel, 39, St-Louis, Québec, QC, Comté Taschereau. Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél.: (418) 643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 8 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 4 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 29 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.



CONSOLIDATED-BATHURST INC. INGÉNIEURS

Consolidated-Bathurst Inc., un important producteur de pâtes et papiers, est à la recherche de deux (2) ingénieurs pour le département de l'ingénierie de son Usine Port-Alfred à Ville de la Bale.

Fonctions: — L'autorité de l'ingénieur de l'usine, ils travaillent sur différents projets de réparation et d'immobilisation, leur responsabilité étant de faire les estimations, l'achat d'équipement, la surveillance de chantier et la mise en opération des systèmes.

Qualifications: — Diplôme universitaire de premier cycle en Génie mécanique ou civil. — Minimum de deux (2) années d'expérience pertinentes. — Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. — La connaissance de l'anglais serait un atout.

Rémunération: Le salaire est en fonction des qualifications et de l'expérience. La Compagnie offre un programme complet d'avantages sociaux.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 août 1984 à l'adresse suivante:

Service du Personnel
Consolidated-Bathurst Inc.
C.P. 40
Ville de la Bale (Québec)
G7B 3R2

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de boîte postale (Département), il se peut que vous ne desiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:

- 1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
- 2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desiriez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
- 3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL LE SOLEIL

390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6
Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

LA VILLE DE québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE TECHNIQUE AMENAGEMENT DU PARC ST-MATHIEU

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "AMENAGEMENT DU PARC ST-MATHIEU" et adressées au Greffier de la Ville de Québec, seront reçues jusqu'au MERCREDI 22 AOÛT 1984, à ONZE HEURES (11h00) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service technique au 11^e étage de l'édifice Price, 65, rue Ste-Anne, Québec, au numéro de téléphone 694-6094.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (25 00 \$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumis une offre pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 24 juillet 1984

LE GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, AVOCAT

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de "MANODECOR INC." ayant sa principale place d'affaires à 3000, rue Watt, suite 9, Ste-Foy (Québec) G1X 3Y8, en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 10 février 1984, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 15 février 1984 sous le numéro 1103858, et au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 février 1984 sous le numéro 3445222.

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Claude Gosselin
Directeur de comptes



Investiture conservatrice Matapédia-Matane choisit enfin

par **André Dionne**
du bureau du Soleil

MATANE — Nouvelles tractations de

dernière heure et revirement dans la nomination du candidat conservateur dans le circonscription de Matapédia-Matane.

Ce n'est plus Michel Bellavance de Québec

qui sera candidat mais bien M. Jean-Louis Joncas, le maire d'Amqui qui sera le porte-couleur du Parti conservateur.

La présidente de l'association locale, Mme Yvonne Sirois, a confirmé cette information affirmant que "la situation avait

changé".

A la direction provinciale du parti, on confirme également que c'est le maire d'Amqui qui a été désigné candidat. La nouvelle devait être rendue officielle et publiée ce matin au cours d'une conférence de presse donnée à Matane.

Mésentente

L'accouchement a été long et surtout douloureux. Au moins trois personnes ont été formellement désignées comme candidat par la direction du parti dont deux fu-

rent rejetées ensuite.

A la suite d'une longue histoire qui remonte au congrès à la direction, c'est l'aspirant candidat du milieu, M. Gérard Marquis, maire de Saint-Luc, qui fut d'abord refusé par la direction du parti notamment pour son allégeance à l'ancien chef, Joe Clark.

Et à quelques heures de la fin de la période d'inscription des candidats du 4 septembre, ce dernier devait céder sa place au candidat de la vallée de la Matapédia. Une longue histoire où un paquet de monde se soit fait avoir, nous disait hier un informateur.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Appel d'offres no. 194-3-01-41-01

Pour 15h00

Le vendredi, 24 août 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour l'interception du lot 1 - (cas Dequen) qui comprend la fourniture et la pose d'une conduite d'égout domestique de 375 mm de diamètre d'une longueur approximative de 1000 mètres, dans la ville de Mistassini.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

A partir du 7 août 1984

Prix: 75,00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Mistassini; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la construction du Saguenay - Lac St-Jean - Chibougamau - Jonquières; Bureaux de la Société à Montréal et à Jonquières.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Lieu: Hôtel de ville de Mistassini; a/s M. Gilles Tremblay, Greffier, 173, boul. St-Michel, Mistassini (Québec) G0W 2C0.

Date et heure: Le vendredi, 24 août 1984 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION

Montant: 66,000,00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directrice, approvisionnement et contrats

AVIS PUBLIC

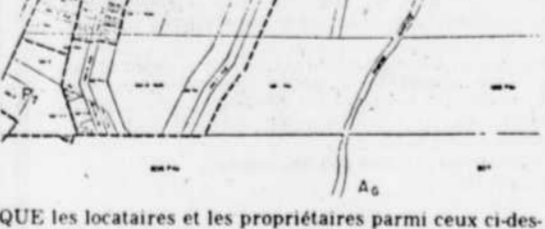
Modification au règlement de zonage Règlement no 401-8

Aux locataires inscrits à l'annexe à la liste électorale municipale et aux propriétaires inscrits, le 2 juillet 1984, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble imposable compris dans la zone RA-20 dans le quartier Jean Dumets.

PRENEZ AVIS que lors de l'assemblée du 2 juillet 1984, le conseil municipal a adopté le règlement no 401-8 modifiant le règlement de zonage no 401 afin de diminuer à 5,97 mètres la marge de recul avant du lot 145-46 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas dans la zone résidentielle RA-20 (Quartier Jean Dumets).

La zone résidentielle RA-20 est bornée au nord par les zones CB-13, RC-3, RB-4 et P-7, à l'est par le lot 127, au sud par la limite sud des lots 145-26, 145-7, 145-27, 145-28, 145-29, 145-30, 145-31, 145-32, 145-33, 145-34, 153-14, 153-15, 153-16, 153-17, 153-18, 153-19 et 153-2, par la limite nord du lot 153-4 et par une ligne imaginaire située à une profondeur moyenne de 25 mètres de l'emprise des rues cadastrées 154-6 et 168-7 et à l'ouest par le lot 206.

Le règlement no 401-8 a pour objet de diminuer à 5,97 mètres la marge de recul avant du lot 145-46 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas dans la zone résidentielle RA-20 (Quartier Jean Dumets), le tout tel que montré au croquis ci-dessous.



QUE les locataires et les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 juillet 1984, s'il s'agit de personnes physiques ou munis d'une résolution ou procuration habilitante, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 401-8 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la Loi sur les cités et villes;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de ladite loi et qu'aux fins de cette procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures les 13 et 14 août 1984 au bureau de la corporation situé au 1365, Marie-Victorin à Saint-Nicolas;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 401-8 fasse l'objet d'un scrutin est de treize (13) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement no 401-8 peut le consulter au bureau de la corporation aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 14 août 1984 à 19h00 à l'hôtel de ville de Saint-Nicolas, 1365, Marie-Victorin, Saint-Nicolas.

Donné à Saint-Nicolas, ce premier jour d'août 1984.

Yvon Lemay, greffier et directeur général

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Tel que stipulé par la Loi sur les Services de Santé et les services sociaux, le Centre d'Accueil l'Escalier tiendra une assemblée publique d'information, le samedi 18 août 1984 à 19 heures, au 4515, de la Colline, Cap-Rouge.

Toute personne intéressée à "l'adolescence" et aux services que la société lui offre, sera bienvenue.

Rachel Ouellet
Directrice générale.

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

200-11-000626-849

No Surintendant: 025809

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

JEAN-MARIE JEAN, (201-236-890), homme d'affaires, demeurant au 73, rue du Fleuve, Beaumont, P.Q. / G0R 1C0 ayant fait affaires sous la raison sociale de: "DEPANNEUR JEAN-MARIE JEAN ENR.", au 1220, rue Provancher, Cap-Rouge, P.Q. / G0A 1K0.

Avis

Deuxième publication

Prenez avis que M. Richard Boissonneault, 1220, de la Chaudière St-Rédempteur G0S 3B0 titulaire du permis de camionnage en vrac no Q-507502-001 pour la région 03 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Pajean Inc. 1190, 5^e Avenue, St-Rédempteur G0S 3B0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5

Pajean Inc.
1190, 5^e Avenue St-Rédempteur G0S 3B0

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTÉE, SYNDIC
621, boulevard Charest est Québec, P.Q. / G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1, rue Notre-Dame est, suite 9, 200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépôt n° 217 299, St-Martin ouest Laval	1 Epicerie additionnelle	2567, Royale Beauport

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS À TITRE DE RENSEIGNEMENT

Dossier no 2-N38(191/84)

Rôle no 7021

AVIS PUBLIC MODIFIÉ

NORDAIR LTÉE - NORDAIR LTD. CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE

DE AIR CANADA

À INNOCAN INC.

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement sur les transports aériens, CRC 1978, chap. 3, et de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, du changement de contrôle de Nordair Ltée - Nordair Ltd. de Air Canada à Innocan Inc.

Les permis no A.T.C. 136/46(C), A.T.C. 171/51(CF), A.T.C. 937/58(C), A.T.C. 100/51(CF), A.T.C. 171/67(C), A.T.C. 2844/78(S), A.T.C. 2185/72(NS), A.T.C. 987/59(NS), A.T.C. 1852/69(S), A.T.C. 3417/82(NS), A.T.C. 408/69(CF), et A.T.C. 461/72(CF) autorisent Nordair Ltée - Nordair Ltd. à exploiter des services aériens commerciaux des classes 1, 2, 4, 9-4, 9-3 et 8, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes E, F et G, tels que décrits dans les-dits permis.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visés par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindrait indûment la concurrence ou nuirait autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa KIA 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard le 4 septembre 1984, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dernier dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur le dépôt d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

M.L. Dionne
Division des permis pour le directeur suppléant de l'Exploitation
Comité des transports aériens

Le 24 juillet 1984

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET No. 02316 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant dix (10) logements dans la municipalité de STE-EULALIE, district électoral de NICOLET, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment, deux (2) niveaux, ossature de bois, dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Gervais, Dery, architectes, 839, Cascade, ch. 201, Shawinigan G9N 1C1 - Tél.: (819) 537-1814, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 30 août 1984, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment sis au 1039, de la Chevrotière, édifice "G" 2^e étage, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précitées.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de La Mauricie Inc.
- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 23 août 1984 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

avis public

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROGRAMME DE PULVÉRISATIONS AÉRIENNES CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE 1985 - 1989

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis que l'audience publique sur le programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette 1985 - 1989 proposé par le ministère de l'Énergie et des Ressources aura lieu successivement à Rimouski, Québec, Chicoutimi et Montréal et débutera en soirée le 15 août 1984.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, seront soit cablodiffusées ou diffusées en circuit fermé dans les quatre villes ou la consultation publique aura lieu.

Une audience en deux étapes

L'audience se déroulera en deux temps: la première partie - réservée à l'information - permettra au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La deuxième partie - consacrée à l'audition des mémoires et des opinions - aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie. Les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

La première étape est importante en ce qu'elle fournit l'occasion aux participants de parfaire leur connaissance des divers points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention lors de la deuxième partie.

Au terme de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement, un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le programme, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieux, dates et horaire de l'audience (première partie)

RIMOUSKI Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, salle F-210 (amphithéâtre), les 15, 16 et 17 août de 19h30 à 23h30
le samedi 18 août de 9h30 à 13h30
Diffusion en direct et en différé, canal 4, les 15, 16, 17, 18, 24, 25, 26 et 29 août

QUÉBEC Télé-université
214, rue Saint-Sacrement, salle 160-A
les 21 et 22 août de 19h30 à 23h30
Diffusion en direct et en différé, canal 25, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26 et 29 août.

CHICOUTIMI Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. Université, salle 4.601
le 24 août de 19h30 à 23h30
le samedi 25 août de 9h30 à 13h30
Diffusion en direct et en différé, canal 18, les 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25 et 29 août.

MONTREAL Télé-université
4835, avenue Christophe-Colomb, salle 2044
les 27 et 28 août de 19h30 à 23h30
Diffusion en direct et en différé, canal 27, les 18, 19, 22, 23, 25, 26, 27 et 28 août.

L'information disponible

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce programme a fait l'objet d'une étude d'impact qui est accessible pour consultation publique depuis le 12 juin 1984, dans les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, du Saguenay - Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de Québec et de Montréal. Pour des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Pierre Auger au (514) 873-7790 et à Marie Roux au (418) 643-7447.

Le secrétaire
Jean-Paul Sabourin

Québec

DOSSIERS

Pôle d'appartenance parmi d'autres La paroisse à l'heure du renouveau

par André Arteau

(collaboration spéciale)

"La paroisse, ça me rappelle des choses, l'odeur de l'encens à la grand-messe du dimanche, le curé ou le vicaire qui venaient nous visiter à l'école, à la maison, l'angélus qui sonnait le midi et le soir. Mais tout cela, c'est du passé..." me racontait un ami, l'autre jour. Il avait raison, quant au passé. Cependant, la réalité paroissiale existe encore aujourd'hui. Différemment. Elle n'est plus ce qu'elle était; à l'image de toutes les structures sociales traditionnelles, elle a changé.

Autrefois, la paroisse était le lieu d'appartenance par excellence. Les gens s'identifiaient à la structure paroissiale, on disait: "Je suis de Saint-Sauveur, de Saint-Jean-Baptiste", etc... Aujourd'hui, à quelques exceptions près, c'est le quartier, la municipalité qui ont pris la relève. Mais de premier juillet en premier juillet, on déménage, on change "parce que c'est moins cher": on ne s'enracine plus comme avant.

"Les gens avaient une grande fierté de leur vie paroissiale, constate l'abbé Claude Couture, curé de l'ancienne-Lorette, la paroisse la plus peuplée du diocèse, avec 26.000 personnes. Les gens se connaissaient, la vie locale était très importante, la pratique religieuse presque universelle, la foi chrétienne se transmettait automatiquement de parents à enfants.

"Aujourd'hui, poursuit l'abbé Couture, la paroisse est devenue un pôle d'appartenance parmi d'autres. Elle demeure cependant un "milieu fort", lié aux grands moments de l'existence des gens: la naissance, le mariage, la mort. Elle est, dans ce sens, un lieu privilégié pour célébrer sa foi.

Elle est aussi appelée à jouer un rôle dans ce que l'abbé Couture appelle les "services complémentaires", par exemple les services gouvernementaux, qui ont besoin d'être humanisés. "On réfère souvent à la paroisse pour remplir certaines fonctions: les chèques d'assistance sociale qui n'arrivent pas, les gens qui ont faim, qui sont dans le besoin immédiat vont souvent venir nous voir. Également les couples qui se séparent en catastrophe et bien des gens mal pris: le gouvernement ne peut pallier à tout, la paroisse a un rôle de complémentarité à remplir.

"Pour bien des gens, précise cependant le curé de l'ancienne-Lorette, l'aspect spirituel demeure important: les gens viennent chercher une aide professionnelle spécialisée,

Comme bien d'autres institutions, la paroisse a beaucoup évolué depuis le début des années 60. En milieu urbain surtout, le quartier a remplacé la paroisse comme lieu d'appartenance. A la veille de la visite du pape, notre collaborateur André Arteau a rencontré quelques curés de la région de Québec avec qui il a parlé de l'évolution de l'institution paroissiale. M. Arteau est journaliste à la revue "L'Eglise canadienne".



Aujourd'hui, le quartier a remplacé la paroisse comme lieu d'appartenance.

à l'écoute du plus intime d'eux-mêmes. Bien sûr, il n'y a plus unanimité de modèles, de comportements comme dans le passé. Et la paroisse est confrontée à cette réalité. Les gens ont le goût de vivre une foi plus personnalisée, d'inventer quelque chose de neuf..."

L'aspect communautaire

Pour l'abbé Jean Piché, curé de Saint-Malo, dans la basse ville, l'aspect communautaire est essentiel. "Il y a, explique-t-il, une bonne partie de paroissiens et paroissiennes qui

voient dans la vie en Eglise la participation aux célébrations liturgiques. D'autres acceptent d'aller plus loin, en temps et en énergie; nous comptons 300 personnes engagées à divers titres dans différents mouvements.

"Un petit nombre a cependant décidé que la paroisse c'était son affaire: des gens acceptent par exemple de faire partie du conseil paroissial de pastorale (CPP) qui doit devenir le groupe responsable de la paroisse. Il s'agit de personnes majoritairement laïques qui s'intéressent à l'ensemble de la vie des

gens de la paroisse et qui s'attachent à rendre la vie chrétienne plus forte. D'autres laïcs agissent en paroisse comme marguilliers, au comité des loisirs, dans la préparation sacramentelle des enfants. C'est cela qu'on appelle la coresponsabilité dans l'Eglise."

L'abbé Piché croit que les chrétiens engagés en paroisse doivent s'impliquer dans les problèmes socio-économiques tout en ayant pas nécessairement toujours une vision uniforme des choses.

Bâtir une société plus juste, c'est le devoir de tout chrétien. C'est d'ailleurs un héritage de la paroisse traditionnelle qui s'est toujours occupée de la pastorale auprès des démunis. Certaines de ces structures traditionnelles sont demeurées, d'autres sont nées. Par exemple, ici à Saint-Malo, des chrétiens engagés se sont impliqués à fond dans un projet de coopérative d'habitation. D'autres font partie du comité des citoyens.

"S'il est vrai qu'ici très peu de gens vont se dire spontanément non-catholiques, il reste que le défi actuel de la paroisse c'est l'indifférence religieuse. C'est pourquoi nous voulons que notre liturgie soit à "couleur ouvrière", c'est-à-dire la plus proche de la vie des gens de chez nous. Nous voulons donner la parole aux gens, qu'ils disent le pourquoi de leur foi. C'est très important: le vécu des gens doit passer dans les célébrations."

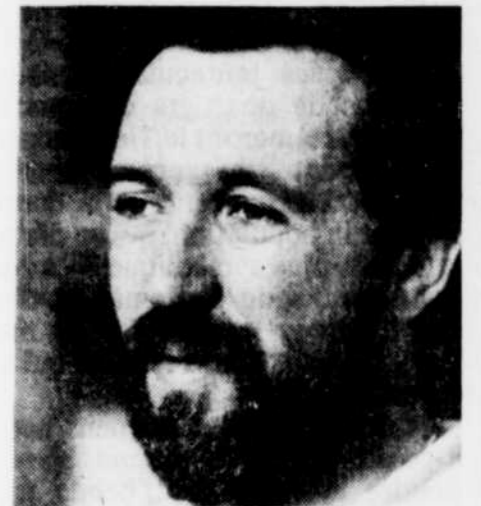
Transformer

A la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, en vingt ans, la population est passée de 8.000 à 3.500. Le père Roland Boisvert, eudiste, curé, estime cependant que la solution à ce problème ne consiste pas à éliminer la structure paroissiale, mais à la transformer. "Il y a un défi et un souci d'adaptation, affirme-t-il, qui ne consiste pas seulement à maintenir une structure. La paroisse doit répondre aux nouveaux besoins sociaux: la pastorale auprès des fonctionnaires qui sont ici très nombreux (la paroisse englobe la colline parlementaire), et celle des touristes, notamment."

Comme on voit, la situation des paroisses varie énormément d'un milieu sociologique à un autre. Mais la question fondamentale demeure commune à chacune: comment créer, dans une société de plus en plus diversifiée à tous les points de vue, une communauté chrétienne vivante, accessible et intéressante?

Sans compter la question financière: à Saint-Coeur-de-Marie, on a vendu le presbytère qui est devenu un ensemble de condominiums et on a installé les bureaux de la paroisse au sous-sol de l'église. Ailleurs, on loue des chambres vacantes des presbytères à des pensionnaires. Différentes solutions ont donc été adoptées.

Personne ne détient de réponse clé au problème de la réalité paroissiale. Très peu préconisent sa disparition totale. On reconnaît que toute communauté chrétienne, si petite soit-elle, se doit de posséder une institution qui lui permette de célébrer collectivement sa foi. Dans l'Eglise, comme partout ailleurs, l'avenir est à la créativité, à la recherche. La recherche d'un groupe de chrétiens et chrétiennes engagés qui se savent minoritaires dans la société mais qui tiennent à leur engagement fondamental.



L'abbé Jean Piché, curé de Saint-Malo.



L'abbé Claude Couture, curé de l'ancienne-Lorette.

/ Documentaire /

Le surpeuplement de la planète

Une dangereuse bombe à retardement

par René Centassi

MEXICO (AFP) — Les experts des 158 pays membres de l'ONU sont mobilisés, depuis hier, à Mexico, au chevet d'un grand malade: la population mondiale, en pleine crise de croissance, est engagée dans une telle escalade qu'il leur faut de toute urgence trouver les moyens de contenir la formidable multiplication du genre humain.

C'est là le principal défi que doit relever la 2e conférence internationale de la population, souhaitée par le Tiers-monde et convoquée par les Nations-Unies.

En dix ans, c'est-à-dire depuis celle de Bucarest, la face du monde a changé. La population de la planète, évaluée aujourd'hui à plus de quatre milliards et demi de personnes, a augmenté de 700 millions entre 1974 et 1984. A ce train, elle sera de plus de six milliards en l'an 2000 et de quelque 10 milliards cinquante ans plus tard.

Dans de nombreux pays, les moins favorisés et industrialisés du globe, la population ne cesse de croître démesurément d'année en année. C'est le cas de ceux du continent africain, menacés, comme l'a dit un expert, d'"aller à la catastrophe" si rien n'est fait dans la prochaine décennie pour freiner leur croissance démographique.

Afin de relancer les actions gouvernementales en coopération avec la communauté internationale, la conférence de Mexico a pour tâche, en premier lieu, de tirer les enseignements de l'oeuvre accomplie dans les dix dernières années. Et, à la lumière de ce bilan, dans la deuxième partie de ses travaux, elle décidera des initiatives à prendre ou à suggérer pour un proche avenir.

Agir vite

Qu'il faille agir vite, personne parmi les participants ne paraît en douter, si l'on en juge par les

Depuis hier, les experts de 158 pays réunis à Mexico discutent des dangers de la vertigineuse multiplication du genre humain. Dans les pays du Tiers-monde, la situation est déjà dramatique. Mais si à peu près tous les experts s'entendent pour dénoncer le "laisser-aller" actuel, les opinions divergent quand vient le temps de proposer des moyens concrets de freiner la croissance démographique. René Centassi, de l'Agence France-Presse, suit le déroulement des travaux de la conférence de Mexico, qui se poursuit jusqu'au 13 août.



Dans maints pays du tiers monde, la population ne cesse de croître démesurément d'année en année.

commentaires des premiers arrivés. Selon certaines informations, les délégués du continent africain auraient fait montre de beaucoup de réalisme à cet égard au cours de la réunion de groupe qu'ils ont tenue, samedi, à huis clos, au ministère mexicain des

Relations extérieures. Mais, font remarquer certains fonctionnaires de l'ONU, n'agit pas vite qui veut... La complexité et l'interaction des facteurs en matière de limitation des naissances et de développement socio-économique sont

d'une telle ampleur que la bonne volonté à elle seule ne suffit pas pour faire sortir une nation du cercle vicieux de la pauvreté et du sous-développement.

C'est pourquoi on attache beaucoup d'intérêt ici à la teneur d'une

récente déclaration de seize "leaders internationaux", dont le texte a été mis en circulation à Mexico par des mains non identifiées, mais non à l'insu de l'ONU.

On y souligne que, si cette croissance démographique sans précédent n'est pas contenue, les futures générations ne disposeront pas d'assez d'aliments, de logements, de ressources, de soins médicaux, d'éducation et d'emploi.

Défis

Autant de chapitres qui correspondent aux autres défis auxquels fait face la conférence de Mexico. Si l'objectif est bien la stabilisation de la population mondiale, il convient que, pour l'atteindre, l'on ne se voile pas les yeux. Le progrès économique et social des pays les moins développés, le maintien des ressources naturelles au niveau le plus élevé possible, la protection de l'environnement, l'établissement d'une paix durable entre les nations sont à prendre en considération comme d'inévitables préalables.

Ainsi, par un appel évoqué pour mémoire et qu'entendent assurément la majorité des délégués, ce sont les pays riches et industrialisés qui, à l'inauguration de la conférence, se retrouvent au pied du mur, d'autant que leur "générosité" est ouvertement citée dans la déclaration.

C'est donc à la recherche d'un équilibre délicat entre les pays du Tiers-monde et les autres que la conférence de Mexico paraît être vouée, à travers les 85 recommandations soumises à son approbation pour la poursuite du plan d'action mondial adopté en Roumanie.

A condition, évidemment, comme l'a souligné un porte-parole de l'ONU, qu'elle sache "ne pas s'enliser dans des controverses idéologiques"...

Photo Mark Edwards, collaboration spéciale

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Les enfers humains de l'an 2000



par
Raymond GIROUX

Mexico: 30 millions d'habitants. Sao Paulo: presque autant. Calcutta, Pékin, Shanghai et d'autres autour de la barre des 20 millions. Bangla Desh: entre 220 et 266 millions d'habitants sur un territoire long comme de Montréal à Gaspé, sur une largeur de 40 kilomètres de chaque côté du Saint-Laurent.

Chiffres effarants, sans doute, mais tout à fait plausibles si la race humaine ne décide pas de s'éteindre nucléairement d'ici là. Car dans 40 ans d'ici au plus, les villes tentaculaires, souvent des ensembles désassortis de quartiers de squatters privés de toute hygiène, parsemeront le Tiers-monde.

La crainte du surpeuplement de notre planète revient périodiquement, et la conférence des Nations-Unies sur la population, qui se déroule — d'une manière on ne peut plus symbolique — à Mexico, capitale de ce monde dantesque d'affamés et de chômeurs, donnera cours à toutes les craintes du monde occidental privilégié, face aux dures réalités qui sont le lot de 80 pour 100 des terriens.

A qui la faute? Comment nourrir tout ce monde? Est-ce la fin de "l'homme blanc", comme le laisse entendre la "une" de l'hebdo français L'Express en camouflant mal un certain racisme?

Pouvons-nous imaginer qu'une métropole comme Londres, longtemps centre du monde, disparaisse de la liste des villes les plus peuplées? Ce sera pourtant son lot à la fin du siècle.

Ceux qui s'étonnent de l'endettement de pays comme le Brésil ou le Mexique, comme le Nigeria ou le Zaïre, devraient songer à ce qui attend ces pays le jour fort prochain où des centaines de millions de jeunes de moins de 25 ans peupleront des villes infernales comme Lagos, Rio, Kinshasa, Dacca ou Djakarta, et refuseront d'assumer les dettes contractées par une étroite oligarchie de la génération de leurs parents.

La troisième guerre mondiale ne viendra pas du Kremlin ou du Pentagone, si elle doit avoir lieu. Les favellas brésiliennes ou les faubourgs du Caire cultivent des germes de troubles autrement plus dangereux que les bureaux des états-majors des superpuissances.

Bien sûr, les Nations-Unies trouvent des raisons de se montrer optimistes. La population croît plus lentement grâce à l'extension des moyens de contraception, et le phénomène de l'urbanisation devrait normalement freiner la natalité. Rien n'empêche que ces mêmes experts ne prévoient aucune stabilisation réelle tant que la terre ne nourrira pas quelque 10 ou 11 milliards d'habitants, 2 fois et demie plus qu'aujourd'hui.

Le Tiers-monde a cependant bifurqué à 180 degrés dans ce débat. Alors que des pays comme l'Algérie et la Chine, lors de la conférence sur la population de Bucarest de 1974, accusaient les pays industrialisés de tous les maux et niaient que la natalité explosive pouvait leur nuire, ces mêmes têtes d'affiche prônent maintenant le contrôle des naissances par des méthodes parfois peu compatibles avec nos normes démocratiques.

Malgré tout, les démographes se décrispent. Les pays en voie de développement ont pris conscience du problème, les programmes de planification des naissances deviennent plus efficaces. Il nous reste à admettre, dans les faits, autant qu'en théorie, que seul le développement économique de tous les pays, non seulement d'une petite minorité, peut résoudre la question démographique.



L'élection du 4 septembre



Les rhinos s'en viennent...

par **Jacques Carl MORIN**
(collaboration spéciale)

Depuis le scrutin de 1980, on peut désormais considérer le Parti Rhinocéros comme une formation politique d'envergure nationale. En effet, il a présenté 121 candidats répartis dans huit provinces et un territoire. Ses candidats ont recueilli 110,597 voix ou 1 pour 100, soit plus que les 80,000 voix des 451 candidats des partis marxiste-léniniste, communiste canadien, libertarien, de ceux de l'Union populaire, des candidats indépendants ou sans affiliation réunis.

Rappelons que ce groupement politique qui s'est donné pour mission de dénoncer dans l'humour le plus sarcastique les petits et les grands travers de la vie politique canadienne a présenté deux candidats au scrutin général de 1965 après une première tentative aux partielles de 1964. Il s'agissait de Denis Bossé et de Lucien Rivard qui briguaient les suffrages respectivement dans Beauharnois-Salaberry et Papineau; ils se partagèrent 618 voix.

Au fil des ans, des candidats vedettes ont sollicité, au nom du Parti Rhinocéros, les suffrages des électeurs.

Signalons le chanteur Robert Charlebois dans Longueuil en 1968, le poète national Gaston Miron, dans Mont-Royal en 1972, Raoul Wéziwézo Duguay, autre poète, dans Longueuil en 1972, Victor Lévy Beaulieu dans Bourassa en 1979 et Simone Chartrand, journaliste pigiste, dans Longueuil en 1979.

Les rhinocéros exploitent au maximum les dispositions de la loi électorale au grand désespoir du directeur général des élections. Ainsi la loi prévoit qu'un candidat peut ajouter à son nom, un surnom. On retrouve donc chez les porte-étendard du Parti Rhinocéros, Ti-Pit, Obélix, Tarzan, Face-blème, Bobette, Le Calife, Flybin, Chocolat, La Mule...

Dans son rapport statutaire, le directeur général des élections signale que l'usage de surnoms par les candidats a donné lieu à des abus. Aussi, il recommande que les surnoms ne soient permis qu'à la place du prénom du candidat et non pas en plus de ce prénom et encore, à la condition que ce surnom soit court et d'usage courant par le candidat.

Par ailleurs, un parti politique présente normalement un seul candidat officiel dans une cir-

conscription électorale. Mais pas le Parti Rhinocéros qui parraine un, deux, voire trois candidats comme on l'a vu dans Labelle en 1980. Le gouvernement fédéral a réagi en faisant adopter une modification à la loi électorale qu'un parti enregistré peut appuyer.

Qui sont les candidats Rhinocéros? Ils se recrutent parmi les universitaires, les médecins, les poètes, les artistes, les étudiants, les chômeurs. Une candidate se déclare pataphysicienne, un autre poète en politiciaille.

En 1980, deux candidats de ce parti se sont classés en deuxième place, devant les candidats néo-démocrates et progressistes-conservateurs. Dans Laurier, Sonia Chatoille Côté, comédienne-clown, a obtenu 3,067 voix; elle a été devancée par le député libéral sortant, David Berger, surnommé Teen-Burger par les rhinos. Dans Langelier, grâce à la potion magique, Jean Obélix Lefebvre a gravi la colline bleue et le monticule socialiste mais a été incapable de vaincre Lamontagne.

Après l'âne démocrate et l'éléphant républicain, le rhinocéros fait maintenant partie de la faune électorale en Amérique du Nord.

bloc-notes

Trois mois de folies

Après bientôt trois mois de grève à l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), les deux parties s'entendent pour dire que le conflit sera long et coûteux mais ni la firme Monténay ni le local 1754 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) n'a la décence de proposer quelque chose qui atténuerait l'impasse.

Le syndicat refusait tout de go l'arbitrage, la semaine dernière, après l'échec de la médiation, de la conciliation et, bien sûr, de la négociation. Monténay ne savait pas davantage si la venue d'un arbitre lui agréerait. La suggestion du président de la CUQ ne témoigne pas d'une bien grande confiance si M. Michel Rivard brandit parallèlement la menace d'une loi spéciale par le gouvernement du Québec.

M. Rivard a raison de départager les torts dans ce conflit. Mais il ne doit pas oublier que c'est la CUQ qui a confié la gestion de son incinérateur à Monténay, laquelle agit, depuis le 15 mai, comme si cette grève était de caractère strictement privé. Étrange privatisation que celle qui obligera les contribuables de la région métropolitaine à payer des taxes plus élevées, l'an prochain, pour l'enfouissement des ordures ailleurs qu'à l'incinérateur...

Comme le législateur provincial en a déjà plein les bras présentement avec un semblable dialogue de sourds entre employeurs et employés de la construction au Québec, il revient d'abord à la CUQ d'insister encore auprès des parties locales pour qu'elles cessent leurs folies. Si M. Rivard avait l'instinct d'un ancien ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, il s'enfermerait dans une pièce surchauffée avec les entêtés et il n'en ressortirait qu'avec une entente de principe dans sa poche...

Il apparaît urgent, en tout cas, que la CUQ rende publics les enjeux véridiques et chiffrés de ce black-out. Depuis mai, en effet, on n'entend que le silence de Monténay ou encore ses timides dénégations quant à la perte des droits acquis que les propagandistes syndicaux disent percevoir pour leurs membres. Peut-on prouver, dans le cas contraire, que ceux-ci seraient mieux traités que leurs collègues de l'incinérateur de la Communauté urbaine de Montréal?

Jacques DUMAIS

notes de lecture

Quelques-uns des dessous de l'olympisme



(collaboration spéciale)
par
Laurent LAPLANTE

Une fois de plus, l'euphorie olympique aura donc déferlé sur les yeux et sur les cerveaux. Québécois et Canadiens y auront été d'autant plus sensibles que nous oublions peu à peu les tristes conséquences financières de nos propres Jeux de 1976. Comme, en plus, le reportage sportif fait partie de ce que la télévision nord-américaine réussit le mieux, il n'est pas étonnant que la vitrine sportive que sont les Jeux de Los Angeles immobilise des milliers d'entre nous pendant des heures devant le petit écran. Dans ce contexte, un petit bouquin sur "les dessous de l'olympisme" ne recevra probablement pas l'attention que la question mérite.

Ce n'est d'ailleurs pas un très bon

livre. Caillat et Brohm, qui le signent, vont, en effet, trop loin dans la bouderie et pas assez dans l'analyse, trop loin dans le rejet systématique et pas assez dans l'auscultation du phénomène. Ils livrent donc une masse d'informations et d'observations pertinentes, mais souvent sans en mesurer pleinement la portée. Ils négligent, d'autre part, de jeter dans le débat des interrogations qui mériteraient de s'y retrouver.

Il est rafraîchissant, par exemple, ne le nions pas, de voir le célèbre baron de Coubertin enfin ramené à ses véritables dimensions: snob, volontiers raciste et sexiste, le cher homme a reçu au cours des ans tellement de respectueux balancements d'encensoir qu'il peut bien endurer aujourd'hui le rappel des textes absolument délirants qu'il avait l'art de commettre. Un exemple? Cette perle: "La théorie de l'égalité des droits pour toutes les races humaines conduit à une ligne politique contraire à tout progrès colonial. Sans naturellement

s'abaisser à l'esclavage, ou même à une forme adoucie du servage, la race supérieure a parfaitement raison de refuser à la race inférieure certains privilèges de la vie civilisée..." Dans ce déboulonnage de l'idole, Caillat et Brohm, sans jeu de mots, font du bon boulot.

Un des successeurs du baron, le très durable Avery Brundage, passe lui aussi un certain temps sous la loupe des auteurs. Là aussi, le portrait qui émerge est plus olympien qu'olympique. Au retour d'une enquête menée en Allemagne, deux ans à peine avant les Jeux de Berlin, Brundage commettra un rapport rassurant: "Les Juifs allemands sont satisfaits de leur sort d'un point de vue sportif..."

Il est tout aussi intéressant et utile de voir en lambeaux des mythes aussi dépassés que ceux de l'amateurisme, de la "modestie des jeux", de la non-politisation de cette manifestation sportive... Autant de

blagues qui n'ont survécu qu'à force de naïveté de notre part, de connivence chez d'innombrables chroniqueurs sportifs et de cynisme chez les maîtres-vendeurs. Autant de mystifications que décodent et éventent les auteurs.

Certains raccourcis, par contre, étonneront. La complicité entre l'olympisme et le Vatican, à titre d'exemple, est ici affirmée de façon si globale et si sommaire qu'on s'attendrait presque à voir, parmi les phalanges de concurrents, les dosards catholiques-romains. Si Rome pactise avec les excès de l'olympisme autant que le prétendent les auteurs, que preuve en soit fournie.

Il est plus curieux encore de ne rien lire, ou presque, sur le choix des disciplines, sur la désignation et les "loyautés" des juges, sur les critères de sélection des villes et des pays...

Pourtant, un minimum d'analyse sur certaines de ces facettes aurait

amorcé de juteuses controverses. Au nom de quoi, par exemple, peut-on mettre sur le même pied des disciplines qui rejoignent vraiment d'innombrables humains, comme la course ou la gymnastique, et des activités sportives (?) inventées pendant leurs périodes de désœuvrement par les colonisateurs de l'ère impériale, comme la luge, la danse des chevaux ou le duel au sabre?

On aurait aussi apprécié que les auteurs, au lieu de n'y tremper qu'un timide gros orteil, plongent carrément dans le débat sur le sport d'élite. S'il faut, par exemple, admirer les mérites personnels d'un Gaétan Boucher, faut-il, du même souffle, convertir en priorité sociale la construction d'un anneau de glace à l'usage d'une élite? Sur ce point aussi, les auteurs sont laconiques, et c'est dommage.

Michel CAILLAT et Jean-Marie BROHM, LES DESSOUS DE L'OLYMPISME, Editions La Découverte, 1984, 166 p.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abrégier les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Çà et là

Le grec à Québec

Qui l'aurait cru? Au beau milieu des voiles, des festivals, de la pluie et du beau temps, des chanteurs rock et des clowns, une petite troupe de théâtre, L'Ater, fait revivre tranquillement une histoire d'un autre temps, dans une situation d'un autre monde et avec une musique d'une autre époque. A partir d'un des plus vieux textes grecs, l'hymne homérique à Déméter, et d'autres sources anciennes également, on a créé un texte dramatique qui a été mis en scène par Hélène Duchesneau.

Il est étonnant de voir comment on a réussi à monter un spectacle dans l'esprit du théâtre grec, avec une sûreté et un bon goût remarquables. Comme au temps de la Grèce classique, les actrices, en plus d'interpréter le texte, chantent, dansent et joignent le spectateur à l'action. La troupe a ajouté à ses atouts un théâtre particulièrement original, qui est une découverte supplémentaire: la magnifique chapelle de l'ancien couvent du Bon Pasteur, dont on exploite avec beaucoup d'à-propos le décor très particulier.

Si on est allé en Grèce récemment, une soirée à L'Ater fera revivre bien des souvenirs, et si on est amateur ou même connaisseur de la civilisation grecque, on ne pourra qu'apprécier un spectacle d'un genre qu'on ne voit pas très souvent.

Mais au fait, lorsqu'on se rappelle qu'à l'hiver et au printemps dernier on jouait à Québec l'opéra à la romaine Le couronnement de Popée, puis l'opéra à la grecque Orphée, puis l'Assemblée des femmes d'Aristophane, il semble bien qu'on aime encore beaucoup les Grecs et les Romains à Québec!

Gilles Maloney
Sainte-Foy

Bravo à "Marius"

Je viens, par le présent article, dire un gros bravo pour la pièce "Marius" que je suis allée voir mardi soir le 31 juillet.

Bravo à toute l'équipe; à mon avis, chaque comédien a très bien joué son personnage, les décors étaient beaux, deux personnes en particulier m'ont émerveillée: M. Jean-Marie Lemieux avec ses mimiques m'a fait retrouver notre cher Raimu disparu; quant à M. Michel Gariépy, il m'a fait croire que M. Brun était sorti de sa tombe pour venir jouer la pièce.

Pour ce qui est de l'accent, je félicite tout le monde car ce n'est pas facile de parler "à la marseillaise", pas plus qu'il serait facile à des Marseillais de parler comme la Sagouine, et cela durant trois heures.

Le seul hic de la soirée: la chaleur, qui devait faire terriblement souffrir les comédiens, et incommoder quelques spectateurs. D'une ex-Marseillaise...

Paulette Ruby
Saint-Romuald

Merci au CHUL

Je voudrais remercier tous les employés de l'hôpital le CHUL pour leur bon travail auprès des patients (tes) et pour leurs bons soins, soit à la salle d'attente ou sur les étages de l'hôpital.

Je voudrais remercier aussi le plus grand spécialiste en cardiologie de cet hôpital, l'éminent cardiologue Yvon Demers, à mes yeux le plus grand spécialiste du Québec, et même du Canada.

Je lui dis un grand BRAVO car le docteur Yvon Demers est un être vraiment humain de très grande valeur. Le CHUL doit être fier d'avoir un spécialiste comme lui, car tous les HUMAINS qui ont un petit malaise au COEUR se sentent en sécurité avec un tel cardiologue.

René Lapointe
Québec

Polémique sur la venue de Jean-Paul II

Tourisme douteux

LE SOLEIL du 25 et 26 juillet a publié un excellent article (signé B. Rioux) nous démontrant que Jean-Paul II ne vient pas au Québec en simple

touriste. Que vient donc faire ici ce pape? Quel(s) groupe(s) et quelles classes sociales vient-il appuyer? Si nous nous comptons

parmi ceux et celles qui ne pensent plus naïvement que la papauté et la hiérarchie ecclésiastique se situent au-dessus des enjeux et des luttes sociales, demandons-nous donc de quel côté se range Jean-Paul II et sur quelle position pousse-t-il l'Eglise hiérarchique à se plier. (...)

Trop c'est trop!

(Lettre adressée à M. Bertrand Rioux, de Québec)

Vous avez pris, "camarade", la liberté d'étaler abondamment, dans les pages du SOLEIL, vos opinions nauséabondes sur Jean-Paul II, et ce, dans des termes outranciers qui sentent son petit enseignement marxiste à plein nez. (...)

A tout événement, je m'étonne qu'un journal que j'aime et que je respecte ait publié de telles outrances, précisément à l'approche de la visite de Jean-Paul II. Je ne crois pas qu'il soit pertinent de publier des sauterelles de ce genre, même au nom de la liberté d'expression et du pluralisme, cette même liberté que les marxistes s'empressent d'écraser à tout jamais par la terreur partout où ils étendent le cancer de leur domination, y compris au Nicaragua soi-disant "libéré".

C'est en grande partie à cause d'irresponsables et de démagogues forcés comme le professeur (pardon, il faut dire: le "travailleur de l'enseignement", ça fait plus prolétaire) Rioux que le visite de Jean-Paul II chez nous suscite autant de polémiques et d'inquiétude.

Car la preuve a été clai-

rement établie que l'on avait systématiquement bourré la tête d'Ali Agca de préjugés de même farine avant qu'il ne se livre à cette tentative d'assassinat sur la personne du pape, le KGB étant expert dans le lavage de cerveau, même par Bulgares interposés.

Trop, c'est trop. L'heure approche où il va falloir dénoncer résolument, même au risque de se voir qualifier de "fasciste-raciste-capitaliste-réactionnaire-extremiste-droitiste-conservateur reaganien," les vrais démagogues, les vrais ferments de discorde au sein de notre société, pointer du doigt dans sa crasse cette "minorité active" chère à Lénine, cette petite poignée de marxistes virulents, cette clique d'aboyeurs professionnels qui pontifient dans les universités, qui dogmatisent dans certains syndicats, qui manifestent dans la rue, qui monopolisent les tribunes publiques, qui imposent leurs diktats et leur dialectique au milieu intellectuel, comme s'ils étaient à eux seuls le porte-parole unique et privilégié des masses laborieuses et des groupes minoritaires, qu'ils cherchent constamment à soulever, à noyauter et à encadrer au profit d'une idéologie qui n'a de libérateur que le discours.

Pierre Villemure
Ile d'Orléans

La religion survit

M. François Gingras de Charlesbourg, dans son article paru jeudi, 2 août, en page des lecteurs, s'est dit réjoui qu'un M. Rioux ait dit ce qu'il pensait. Que dit-il maintenant, que dans l'édition du 2 août, plusieurs lecteurs aient aussi à leur tour dit ce qu'ils pensaient. Bien d'autres avant ce Monsieur avaient annoncé la mort de la religion; ils avaient intérêt à ce que la religion meure, non par souci pour la vérité absolue, pour l'avancement de la science ou pour le développement des peuples, mais bien parce que la religion nuit à leur domination politique

ou culturelle. En plus d'afficher une arrogance haineuse M. Gingras affiche encore un dédain méprisant envers ceux qu'il appelle "tribus primitives avec des habitudes qui ne peuvent rien comprendre". Peut-être se dépeint-il lui-même? Il est celui qui ne peut rien comprendre et qui condamne en bloc tout ce qui contredit son petit moi. Le bouddhisme, confucianisme, le judaïsme, le christianisme seront là bien longtemps encore après que vous ne serez plus, cher monsieur.

Jean-Marie Chamberland
Québec

Les lecteurs et lectrices les plus avertis(e)s, avant même la venue de Jean-Paul II, peuvent répondre à ces questions. L'aile conservatrice de l'Eglise catholique possède une multitude de moyens pour diffuser et défendre ses positions qui sont celles de Jean-Paul II. Ne serait-ce que par la presse, déjà nous savons que ce pape avance le point de vue le plus conservateur et que politiquement on aurait de la difficulté à le différencier de Ronald Reagan. Ce dernier, pour sa part, n'hésite pas à rappeler aux Américains le discours papal lorsqu'il veut justifier ses politiques interventionnistes et répressives contre les peuples de l'Amérique centrale.

Puisque les idées réactionnaires de Jean-Paul II sont si connues et diffusées, pourquoi donc le pape se déplace-t-il vers le Canada et le Québec? Peut-être faudrait-il se poser la question dans son véritable sens: Pourquoi les forces conservatrices de l'Eglise hiérarchique et de la société civile canadienne font-elles venir le pape?

D'un point de vue idéologique, la présence et le discours du pape exerceront une "pression" appréciable pour légitimer les politiques d'austérité économique en donnant une "vertu" sanctifiante à la pauvreté des assistés sociaux et des chômeurs et chômeuses. Jean-Paul II poussant les idées conservatrices rend donc plus facile le glissement à droite qui s'opère à travers la société actuellement.

Cependant, dans l'immédiat, les forces conservatrices et droitières québécoises et canadiennes font venir Jean-Paul II pour atteindre aussi un autre objectif. Politiquement, on nous fait payer à coup de millions cette "haute autorité morale" (dixit Reagan) afin de réduire au silence et museler les groupes dissidents, les groupes et mouvements contestataires qui avancent des revendications et des idées contraires aux politiques dominantes.

Jean-Jacques Roy
enseignant en philosophie
Québec

Pauvre enfant

(Réponse à Bernard Rioux à son article paru dans LE SOLEIL)

D'où venez-vous, pauvre enfant? Vous avez pourtant un nom bien canadien-français, ce qui est deux fois plus regrettable.

Je me demande comment il se fait que LE SOLEIL, journal que nous croyions catholique, a consenti à laisser écrire de telles choses dans ses pages.

Votre article, cent fois trop long pour sa valeur, puisqu'il ne contient que des insultes à notre chef de l'Eglise, me fait beaucoup de peine.

Je sais bien moi, que notre Saint-Père Jean-Paul II dont la bonté est incomparable vous pardonne, comme son maître Jésus, quand on sait comment il a pardonné à son agresseur il y a trois ans.

Je crois que vous regrettez déjà votre mauvaise publication,

ce que je vous souhaite de tout coeur. Votre maman vit-elle encore? Comme elle doit avoir de la peine; je reviens de la messe et, oubliant les besoins de ma nombreuse famille, c'est pour vous que j'ai prié, surtout en pensant à celle qui vous a donné le jour.

Pauvre jeune homme, car j'imagine qu'il faut être jeune pour se laisser ainsi prendre au piège.

Votre profession vous fait craindre que l'économie souffre des dépenses occasionnées par la visite de notre Saint-Père mais, vous, combien réclamez-vous par année pour vos services rendus à la société?

De grâce, débarrassez-vous de vos lunettes noires si vous voulez jouir de la lumière.

Théodore Dupont (88 ans)
Rivière-Ouelle

J'ai été peiné...

(Lettre adressée à M. Bernard Rioux, de Québec)

Ces jours derniers, vous avez fait paraître dans LE SOLEIL deux articles sur "Jean-Paul II, chef des forces conservatrices".

Permettez-moi de vous dire combien j'ai été peiné de lire ces lignes qui attaquaient avec tant de dureté mon Père dans la foi, Jean-Paul II. Je présume que d'autres chrétiens ont été blessés semblablement.

Pourquoi avoir écrit cela? Pourquoi? Pourquoi? Je n'ai certes pas votre préparation académique ni votre science. Je fais partie des simples gens. Vos écrits me laissent désemparé. J'aimerais savoir pourquoi vous avez fait cela...

Frère Lucien Paquet, s.v.
Charlesbourg

Lisez l'histoire

Pour écrire un bon article dans un journal, il est préférable parfois de prendre une bonne purgation avant, surtout quand il s'agit d'une polémique: ça permet d'avoir les yeux plus clairs et moins de bile dans le coeur ou l'esprit. Si l'auteur était théologien, je dirais: c'est un théiste et "Qu'allait-il faire dans cette galère?", car Jean-Paul II est chef de la chrétienté et la théologie de Vatican II est centrée sur le Christ et sur l'humain face au Christ.

Professeur d'économie et non pas sociologue, "Rendez à César, ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu"; autrement dit ne mêlons pas les cartes. Christ dixit. Il est malheureux que certaines gens — professionnels ou non — voulant se mêler de, ou régler les problèmes religieux — ne connaissent pas plus et pas mieux l'histoire de l'Eglise, pour s'y référer et découvrir que les attitudes de

l'Eglise et des papes sont souvent motivées et dépendantes de cette même histoire (les leçons de l'histoire). Un exemple entre autres: le célibat des prêtres; quand et pourquoi a-t-on imposé dans l'Eglise le célibat à ceux qui doivent appartenir au sacerdoce presbytéral? Le savoir éviterait de monter sur ses grands chevaux. Dans la même veine, plusieurs questions ou problèmes actuels perdraient de leur acuité, et leurs auteurs (les polémistes), leur arrogance et leur esprit "Don Quichotte".

Je conseillerais à l'auteur de lire L'histoire de l'Eglise de Daniel Rops — peut-être même "Dans les coulours du Vatican", deux sons de cloche pour balancer les choses. Un peu plus de philosophie, cher monsieur, et un peu moins de hargne...





De la part d'un curé de campagne,
Gabriel Langlois
Sainte-Luce (Rimouski)

PELISSES

Grâce à nous, votre vieux manteau aura l'air d'un neuf! Très légères, nos pelisses sont également confortables et d'une grande durabilité. Vous pourrez choisir 15 nouvelles teintes, toutes en popeline de haute qualité. Nous avons un vaste choix de modèles 1985 qui vous seront ajustés sur mesure sans aucuns frais supplémentaires. Voilà un achat que vous ne regretterez pas!

LES FOURRURES **Prénom**

125 rue St-Joseph Est. 524-3541


L'élection

du 4 septembre





Mulroney se gagne l'appui du maire de Schefferville

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du SOLEIL

SEPT-ILES — Une seule proposition à l'assemblée de mise en candidature des progressistes-conservateurs de Manicouagan en vue des élections du 4 septembre, hier, en fin d'après-midi, à Sept-Îles: Brian Mulroney, évidemment.

En français, en anglais et en montagnais, le chef conservateur a reçu une bénédiction de pure forme de ses partisans entassés au quartier général du PC, au centre-ville de Sept-Îles.

Il était connu que le chef conservateur se conservait Manicouagan depuis plusieurs semaines — parmi d'autres circonscriptions québécoises — afin de se présenter "chez lui" au Québec. Sa venue en Côte-Nord a été confirmée peu après le déclenchement des élections par le chef libéral, John Turner.

M. Mulroney, élu à l'u-

nanimité après les rites d'usage, a qualifié en blague l'assemblée de mise en candidature de "spontanée et hautement démocratique".

"J'accepte cet honneur extraordinaire que vous me faites, a-t-il ajouté. Je vais travailler à devenir le prochain député de Manicouagan et ... le prochain premier ministre du Canada."

M. Mulroney devait un peu plus tard, au cours d'un dîner à \$5 le couvert regroupant plusieurs centaines de partisans, revenir à cet engagement en voie de devenir le slogan officieux des conservateurs de Manicouagan.

Schefferville

Mais s'il s'était contenté d'aborder des thèmes nationaux — le discours le plus important de la campagne jusqu'à présent, ont noté les observateurs — à l'occasion de sa mise en candidature, le chef conservateur a dans un deuxième temps abordé de front

le rôle de fossoyeur de Schefferville que ses adversaires lui reprochent.

Le maire de Schefferville, M. Yvan Bélanger, en poste depuis le mois de février, "par hasard" dans la salle, venait d'ailleurs de lui payer la voie en déclarant que Brian Mulroney est le seul espoir pour ses concitoyens de se faire entendre à Ottawa.

Il y a des décisions difficiles à prendre, a dit le chef conservateur. Il n'est pas toujours facile de gérer une boîte, a-t-il ajouté en faisant allusion à ses années de présidence de la compagnie minière IOC. Mais quand il y a eu un problème à Schefferville, a noté M. Mulroney en substance, je ne me suis pas caché et j'ai engagé le dialogue avec les autorités municipales, le syndicat, les travailleurs.

La fermeture de Schefferville s'est soldée, a-t-il dit, par le règlement le plus généreux

jamais consenti à des travailleurs par une compagnie dans toute l'histoire de l'industrie canadienne.

Rien de comparable, bien au contraire, selon lui, avec l'attitude du gouvernement libéral qui a mis la clé dans la porte de la ville d'Uranium City, en Saskatchewan, et renvoyé 850 travailleurs sans aucune compensation.

Le député d'ici, a repris M. Mulroney, a applaudi aux propos de M. Lalonde, quand ce ministre a tenté de défendre le gouvernement. Le chef conservateur a décoché quelques autres flèches en direction du député actuel de Manicouagan, André Maltais, porte-couleur libéral, qui, dit-il, a colporté les promesses libérales de lutte au chômage et de bonne gestion sans qu'elles ne se réalisent jamais.

Le chef conservateur sera de retour dans Manicouagan le 16 août.

**PERDEZ DE 15 à 25 lb
pour seulement \$129***



Des milliers de personnes perdent du poids avec le système des Cliniques de contrôle de poids permanent. Maintenant, vous pouvez perdre du poids avec cette offre incroyable.

Nous croyons que vous pouvez perdre de 15 à 25 lb dans un mois seulement. Comment? Avec la supervision professionnelle de nos nutritionnistes et de nos infirmières cette méthode vous aidera à perdre votre excès de poids.

- Pas d'exercices violents
- Pas de médicaments dangereux, ni injections
- Supervisé par des professionnels

*Présentez ce coupon à une de nos Cliniques et payez seulement \$129 pour 5 semaines de perte de poids et un an de surveillance. Durant la consultation d'autres programmes seront présentés.

Cette offre se termine le 17 août 1984.

CLINIQUE DE CONTROLE DE POIDS PERMANENT

De 8h à 19h du lundi au vendredi.



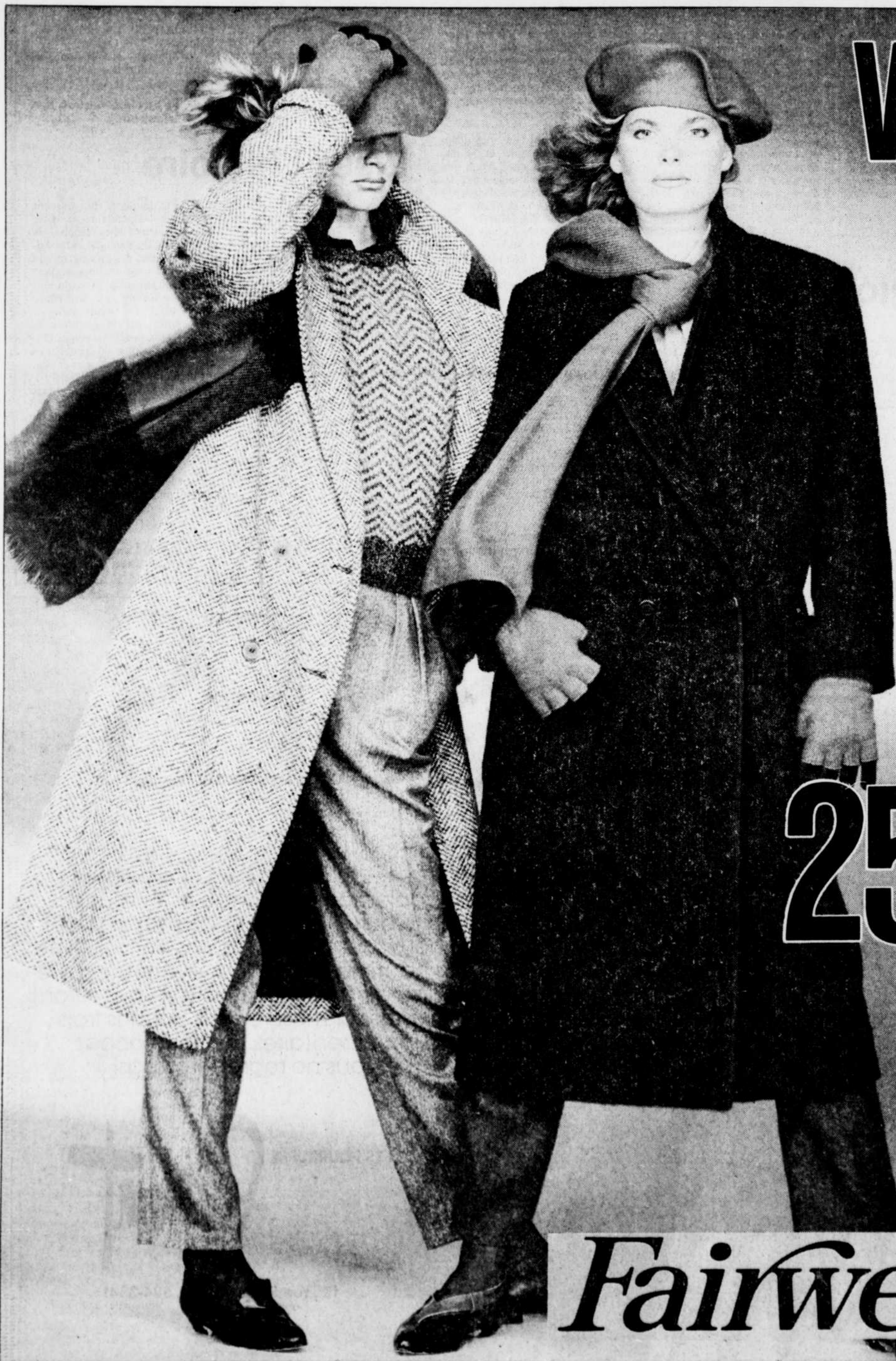
**CLINIQUE
DE CONTRÔLE
DE POIDS
PERMANENT**

**2600, boul. Laurier
Complexe Centre-ville
Sainte-Foy 659-4596**

(2e étage, près d'Entrain)



**MONTREAL - TORONTO - HALIFAX -
REGINA - WINNIPEG - HAMILTON**



VENTE
DANS
LE VENT!
TOUS LES
MANTEAUX
ET VESTES
D'HIVER
EN RÉCLAME.

JUSQU'À
25% DE
RABAIS

Si vous savez ce que vous cherchez,
vous savez où le trouver.

Fairweather